

**NOTES  
SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS  
EN OUDALAN  
SAHEL VOLTAIQUE**

---

Par **Gérard BRASSEUR**  
Géographe  
ORSTOM-PARIS

CENTRE ORSTOM  
DE OUAGADOUGOU  
B.P. 182

JUIN 1983

N O T E S

SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

EN OUDALAN

Gérard Brasseur

ORSTOM - Paris

1 9 8 3

## S O M M A I R E

Texte	Page.	Illustrations
Avertissement .....	1	1. L'Oudalan (carte)
Introduction .....	3	2. Oursi, climatologie
Les nomades .....	6	3. Aspects de la tente
- Tamachek		4. Campement bella
la tente		5. Ekarbane (coupe)
la hutte		6. Ekarbanes (plans)
l'ékarbane		7. Huttès et campement peul
- Peuls		8. Kolel, habitat rimaybé
nomades		9. Kolel, évolution
sédentarisés		10. Oursi, analyse de banko
- les annexes		11. Cases songhay
- les modes de groupement		12. Le quartier mallébé
Les sédentaires .....	25	13. Son organisation
- Rimaybé (Kolel)		14. Statistiques
- Songhay (Oursi)		15. Evolution du village
Vers le mode urbain .....	48	16. Eléments décoratifs
Conclusion .....	53	17. Markoy, maison adranké
Annexes		18.           id.
- I. Les mosquées de Bani.....	56	19. Schéma de l'évolution
-II. Photos commentées		20. Bani, la grande mosquée
		21. La mosquée du diable
		22. Plan du village d'Oursi h.t.

### Mots clés :

Oudalan (H.V.) - Oursi - Kolel / Tamachek - Peul Rimaybé - Songhay - Adranké / Nomadisme - tente - hutte - campement - case ronde - case carrée banko - habitat préurbain - mosquées de village / plans de village ( 1000 hab.) - évolution villageoise / photo-interprétation - géographie humaine - ethnologie - architecture.

## AVERTISSEMENT

Ces lignes, ces croquis, ces photos remontent aux deux missions de six semaines chacune que j'ai effectuées à l'hiver 1981 et à l'été 1982 en Haute-Volta pour le compte du Centre ORSTOM ; le but en était de mesurer la commercialisation du bétail sur les marchés de l'Oudalan, à l'extrémité nord du pays.

Conscient des trajets pour passer des uns aux autres dans un va-et-vient incessant, et du temps de battement entre chacun, je n'ai pu céder à l'envie de relever en cours de route les façons dont les gens construisaient leurs maisons et à quel endroit ils les disposaient, c'est à dire la nature des établissements humains. C'est ce que j'avais fait trente ans plus tôt dans les régions avoisinantes du Mali, et j'ai pensé que cette confrontation de tranches d'espaces et de temps de cet ordre ne pouvait manquer d'être instructive.

Je suis passé malheureusement trop vite à mon gré. Je n'ai pu disposer que sur le tard des excellentes photos aériennes prises à l'occasion des opérations de simulation pour le futur satellite Spot entre mes deux missions, et pour le seul village d'Oursi (1). Par ailleurs le milieu humain de ces régions est ingrat, ne serait-ce que du fait des multiples langues pratiquées, et du faible bagage intellectuel des interprètes disponibles sans compter la méfiance traditionnelle des nomades vis-à-vis des étrangers et de tout ce qui a l'air de venir d'en haut. De plus la saison des travaux agricoles vidait parfois totalement les villages ou les campements de leurs hommes susceptibles de dispenser l'information.

Je n'ai pas pu non plus bénéficier de la documentation considérable qu'a constituée l'équipe des chercheurs en sciences humaines du Centre ORSTOM à l'appui des enquêtes de terrain pour le programme de la Mare d'Oursi dont tous les abords, dans un rayon de 30 km, ont été véritablement ratisés courant 1980. La dispersion de l'équipe n'a pas permis que cette mine d'informations fût complètement exploitée, en particulier du point de vue de la cartographie et tout aussi bien de celle de l'habitat où les types de construction seraient apparus dans leur complexité;

Ainsi le présent travail apparaît-il avant tout comme une ébauche et c'est pourquoi je le présente sous le titre de Notes, pensant que comme tel il pourra tout de même combler quelques lacunes dans nos connaissances sur l'habitat en Haute-Volta.

---

(1) Je remercie vivement M. Lortic, de la section de Télédétection de l'ORSTOM à Bondy, pour les photos aériennes d'Oursi, et ensuite de Kolel, dont il a poussé l'agrandissement au coefficient 90 !

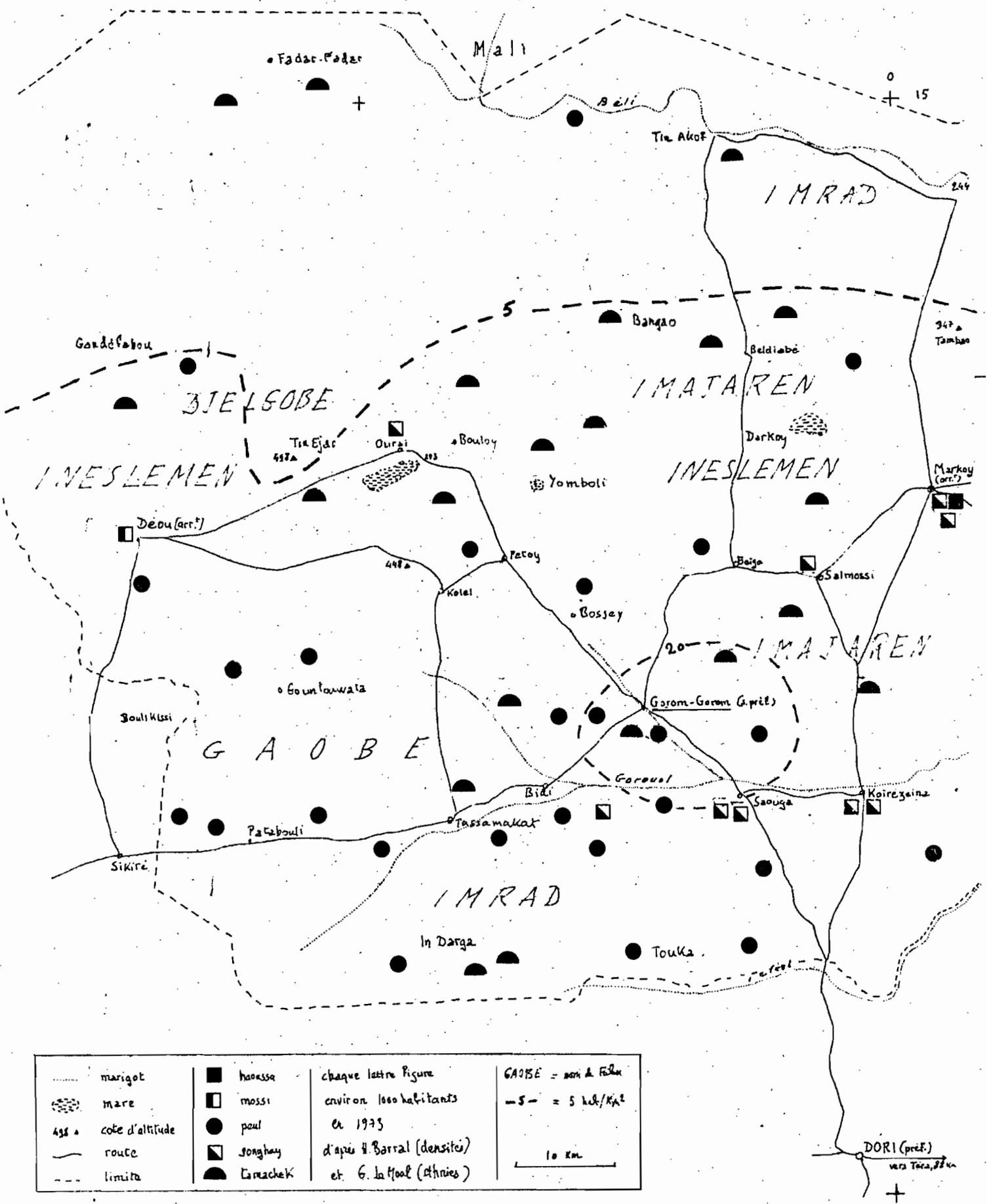


Fig. 1 : L'Oudalan, croquis d'ensemble

L'Oudalan est la province de Haute-Volta la plus septentrionale, sa frontière passant sensiblement sur le 15° parallèle. C'est aussi la plus chaude et la plus sèche : elle est prise entre les isohyètes 500 et 400 mm (moyenne 1930 - 1960) et la saison des pluies n'y dure guère plus de 3 mois c'est la caractéristique même du Sahel. La roche affleurante y est très ancienne et ne se manifeste que par de petits massifs de faible altitude ; toute la surface a été rabotée, aplanie au cours des périodes géologiques. Cependant le vent a mis en place des alignements dunaires d'orientation est-ouest séparés par de légères dépressions ; la végétation les a consolidés : un sol s'est formé, mais il faudrait peu de chose : des sécheresses excessives, une occupation humaine un peu plus forte, pour que le sable se remobilise la preuve en est donnée aux abords mêmes du village d'Oursi. Ces ergs sableux ont influé sur l'hydrographie. Les eaux pluviales qui se déversent dans les dépressions, l'écoulement étant devenu impossible, se concentrent en mares d'hivernage, telles Oursi, (1) Yomboli, Darkoy, Markoy... et à la limite nord le Béli, qui gardent l'eau une partie de la saison sèche et alimentent de magnifiques prairies aquatiques.

Ce milieu original n'a pas laissé l'homme indifférent mais a suscité deux genres de vie en principe opposés : au sud celui des sédentaires qui s'accrochent aux cordons sableux dont les sols légers conviennent très bien au petit mil. Mais c'est l'extrême limite : une année plus sèche que la normale et il périclite. Le milieu sédentaire est représenté par des Songhay dont c'est la limite occidentale d'extension, leur foyer étant la vallée du Niger à 125 km plus à l'Est; ils sont relayés au-delà par les Mossi. La pression humaine, très nette au Sud, commence à se faire sentir ici. Le Nord de l'Oudalan est le domaine des nomades qui y trouvent, comme dans toute l'immense boucle du Niger, des conditions de pâturage excellentes pour les troupeaux dont ils tirent une grande partie de leurs ressources alimentaires et, avec le chapelet de mares, des zones de repli pour toute la saison sèche. La grande masse des nomades est constituée par des Touaregs, des Kel Tamacheks, qui sont arrivés depuis le Nord, pour la plupart, il n'y a guère plus de deux siècles, mais les Peuls, dans le grand mouvement migratoire qui les pousse d'Ouest en Est, entre sahel et savane, sont également présents.(2).

---

(1) La mare d'Oursi a fait l'objet entre 1976 et 1981 d'une opération de recherche fondamentale sur la lutte contre l'aridité, financée par la DGRST et coordonnée par l'ORSTOM, qui a donné lieu à une masse considérable de publications.

(2) Barral H. Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral, ORSTOM Paris 1977, est la référence de base.

L'Oudalan, avec ses 75 000 habitants au recensement de 1975 ( fois plus qu'en 19 ) compte à peu près autant de nomades que de sédentaires. Il apparaît ainsi comme à la confluence de ces genres de vie et si l'on tient compte en plus des ethnies, des stratifications sociales, les serviteurs et les maîtres notions pas encore tout à fait oubliées les Rimaïbé pour les Peuls, les Mallébé pour les Songhay, les Iklan (Bella) chez les Tamachek, ce peuple représente une véritable mosaïque de groupes et de sous-groupes qui se côtoient sans se mélanger vraiment.

Il n'est pas besoin de préciser que ces genres de vie, ces habitudes ont leur répercussion directe sur les modes d'habitat : l'implantation, le degré de resserrement, les façons de construire. Par ailleurs l'Oudalan est dans une position marginale, loin des grands centres, des foyers de fermentation idéologique ce qui ne veut pas dire que les populations soient ignorantes de ce qui se passe à la Capitale ou sur la Côte. Il s'ensuit que les conditions de vie matérielle ont relativement peu changé depuis l'Indépendance, et même depuis la colonisation. Aussi la tradition sous tous ses aspects reste-t-elle encore fortement ancrée.

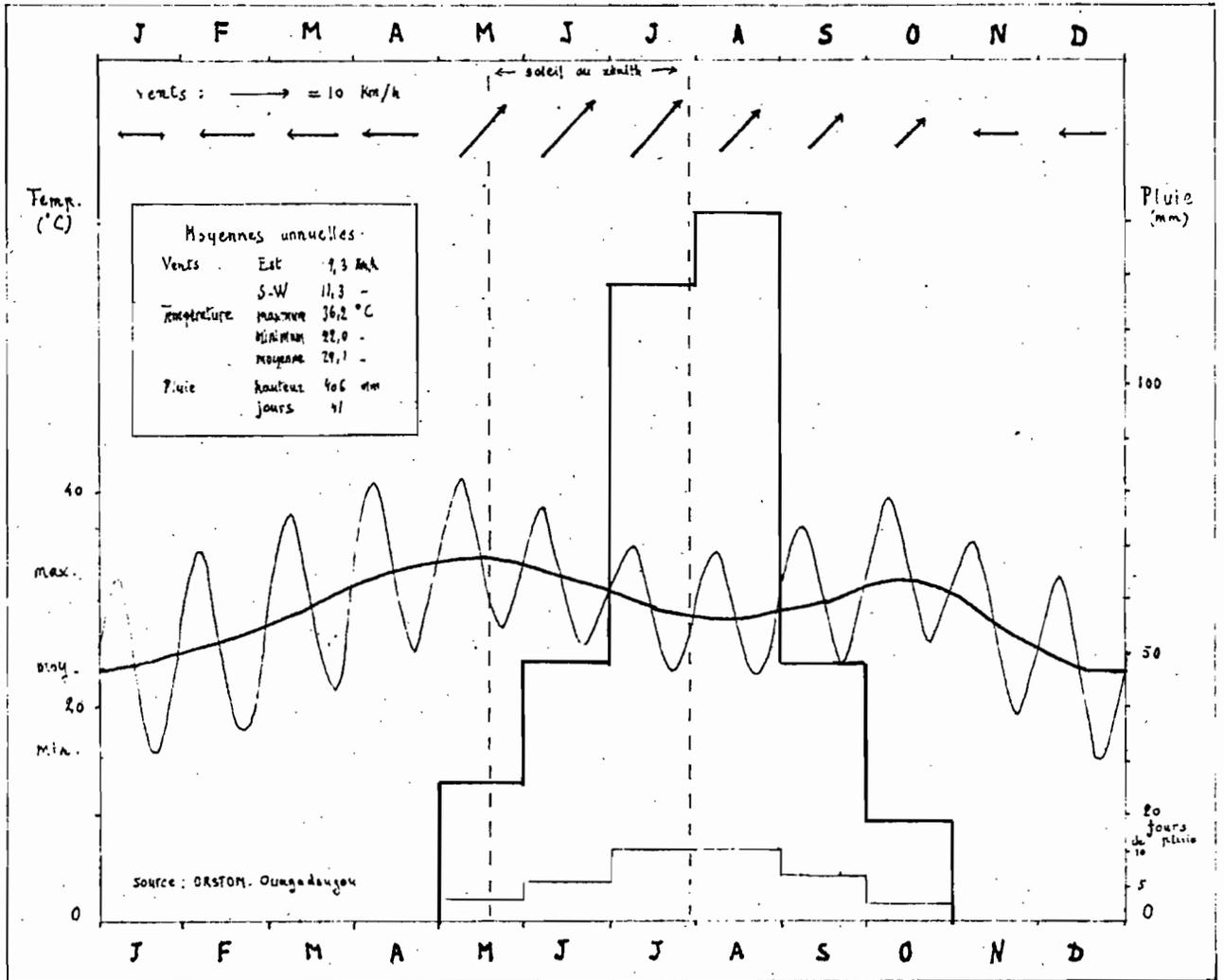


Fig. 2 : Oursi - Climatologie 1977-1982

## LES NOMADES.

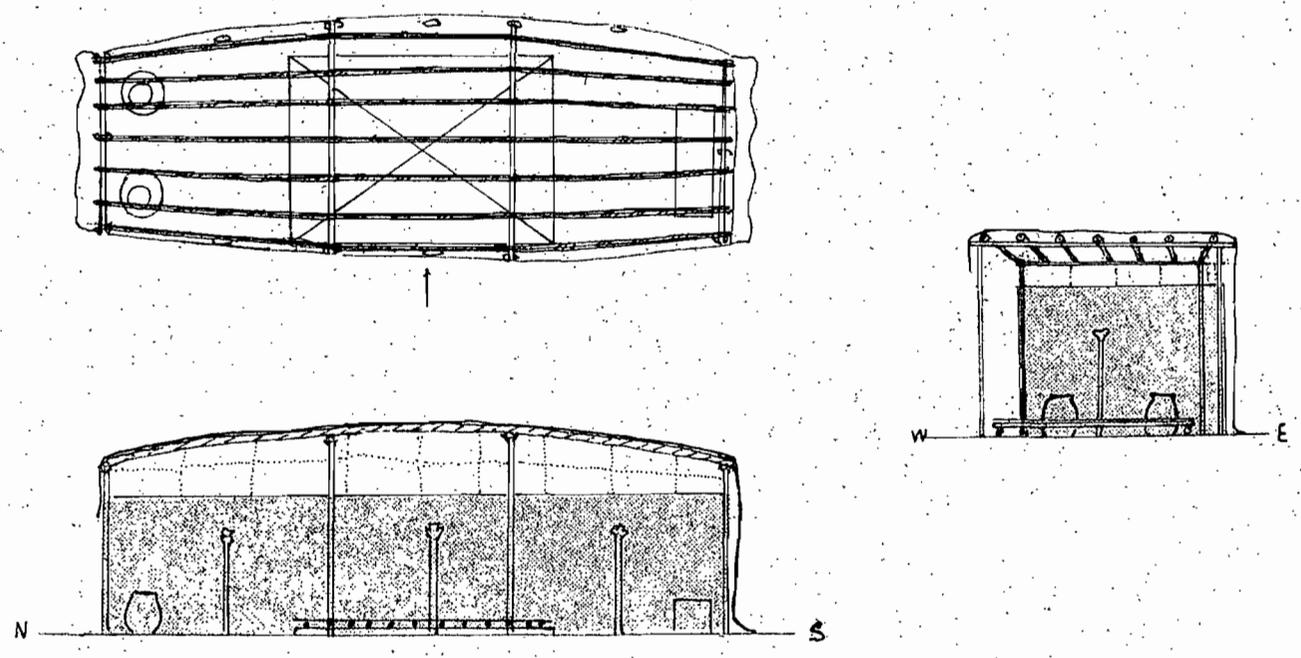
Le mot nomade, comme employé au Sahel, n'implique nullement les migrations de grande amplitude affectant des tribus entières, pas plus que des mouvements anarchiques. Il s'agit seulement, pour les populations concernées, de déplacements saisonniers le plus souvent sur de faibles distances, mais parfois à cadence répétée et essentiellement à cause du bétail : lui procurer des pâturages et l'éloigner des cultures vivrières. Pour ce faire, l'habitat doit être de préférence mobile ; c'est du moins la technique qui semble avoir prévalu historiquement.

Les Tamacheks

Le type de construction propre aux vrais nomades est la tente. Celle-ci présente l'avantage de se monter et de se démonter en quelques heures ; tous ses éléments sont transportables à dos d'animal ; ainsi les mouvements sont-ils facilités au maximum. Cette tente est habituellement chez les Tamachek en peau de petits ruminants. Comme telle, elle se rencontre dans l'Oudalan, mais de façon limitée dans le temps et l'espace. Il semble bien qu'on ne l'utilise qu'après l'hivernage et le départ des terrains de culture ; elle sert au moment des déplacements répétés de l'hivernage et est ensuite remplacée par des constructions en matière végétale.

Plusieurs modèles existent localement. Ils ne varient pas pour le velum, la bâche qui est formée de peaux cousues les unes aux autres, leur longueur en principe dans le sens de celle du velum lui-même qui se présente sous la forme d'une pièce rectangulaire d'environ 3 à 3,50 m de large et plus ou moins longue. Les différences proviennent avant tout du support. Un premier modèle (fig. 3A) consiste en une arête centrale disposée dans le sens de la longueur. Deux rangées de piquets espacées d'une vingtaine de cm, hauts de 60 environ sur l'extérieur et de 120 au centre, supportent chacun une perche courbée comme <sup>un</sup> arc. Le velum qui repose sur cette arête présente ainsi deux pentes principales en direction des petits cotés que des piquets tendront et surélèveront par rapport au sol, et deux pentes plus courtes et plus raides sur le devant et le derrière. Ce procédé utilisé au voisinage du Béli est celui des Antessar du cercle de Niafunké au Mali, à 400 km à l'WNW ; il se rapproche du système maure qui comporte deux poteaux centraux en V renversé.

Kolel (vers Biatafankla):



marc de Kouna (25 km. Nde Narkoy)

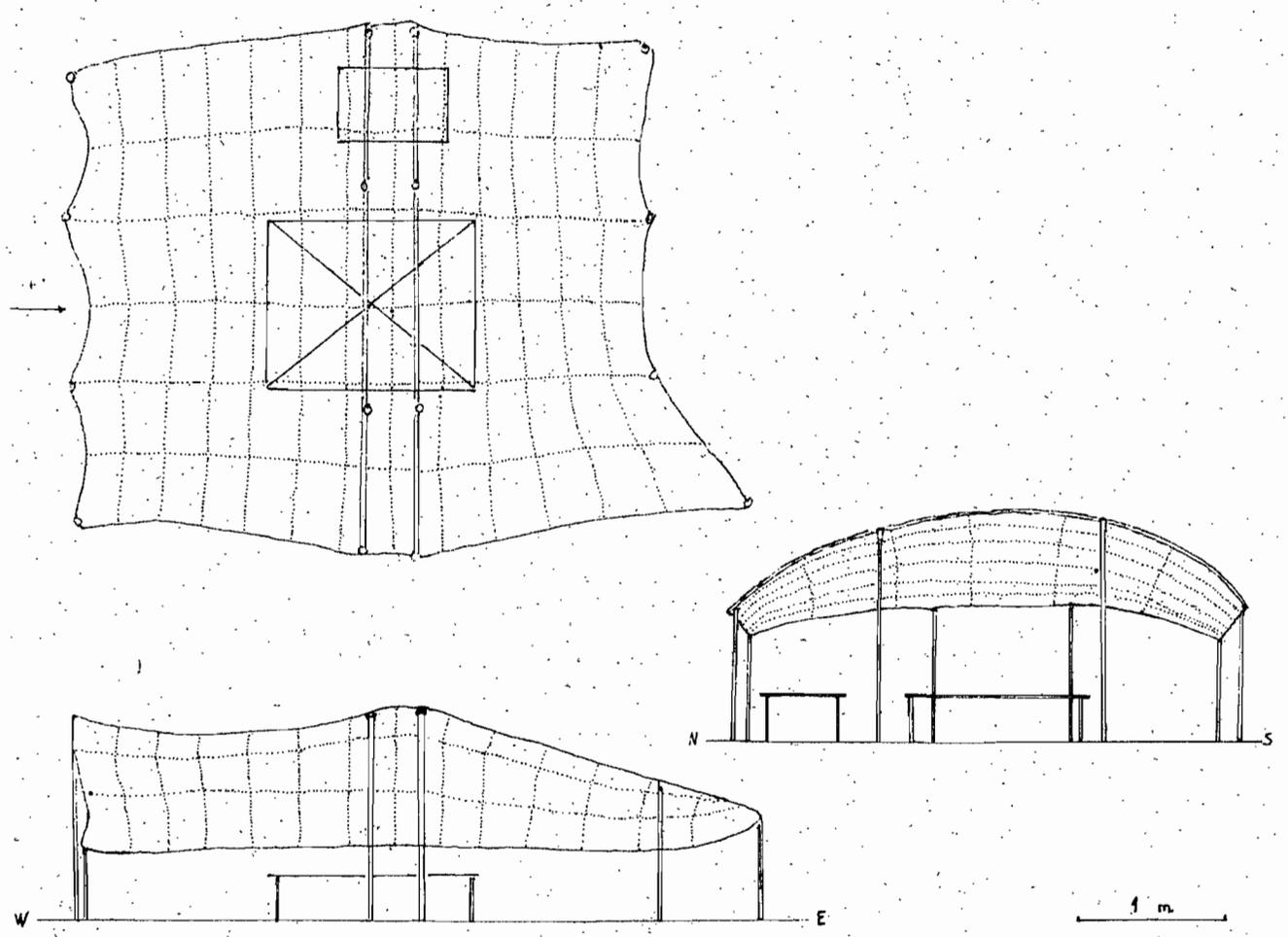


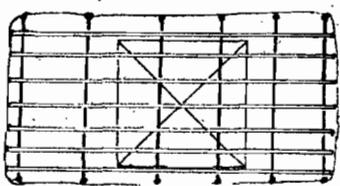
Fig. 3 : Aspects de la tente tamachek

Le modèle le plus courant (fig. 3B) multiplie le nombre de supports, cadres faits de deux piquets fourchus recevant par les extrémités une traverse, et espacés régulièrement, si bien que la tente, toujours assez étroite dans la largeur (env. 1,70 m), peut être beaucoup plus longue (autour de 5 m). Une certaine pente est donnée au toit par l'emploi de piquets plus hauts vers le centre (1,40 pour 1m les côtés) ; les rebords du velum tombent librement sur les petits côtés et légèrement sur l'arrière. Le velum qui, en l'occurrence, n'est pas tendu ne peut pas reposer directement sur les seules traverses, mais s'appuie sur une structure intermédiaire de faisceaux de tiges de mil de la longueur de la tente et répartis régulièrement sur les traverses. Dans l'exemple présenté, ils sont au nombre de 7 et leur diamètre est de 7 cm). La tente en peau n'exclut pas l'emploi du matériel végétal par les nattes disposées verticalement qui forment des parois d'environ un mètre de haut autour de la tente ; elles sont roulées ou déroulées plus ou moins complètement suivant les moments de la journée, soit pour assurer une large ventilation, soit la nuit ou aux heures chaudes pour isoler l'intérieur.

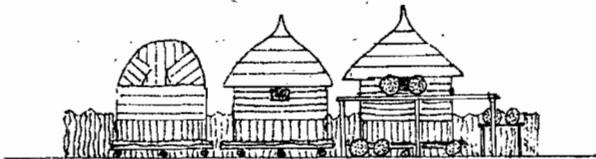
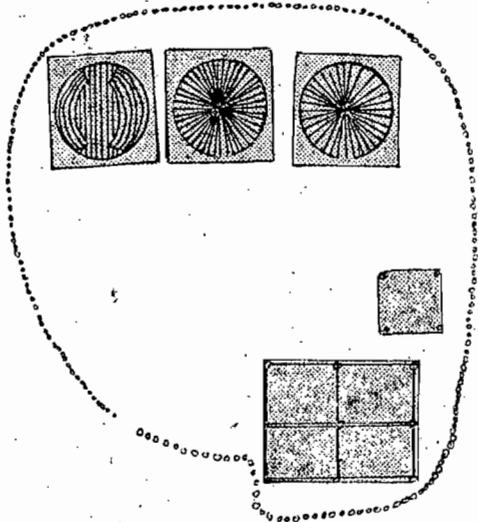
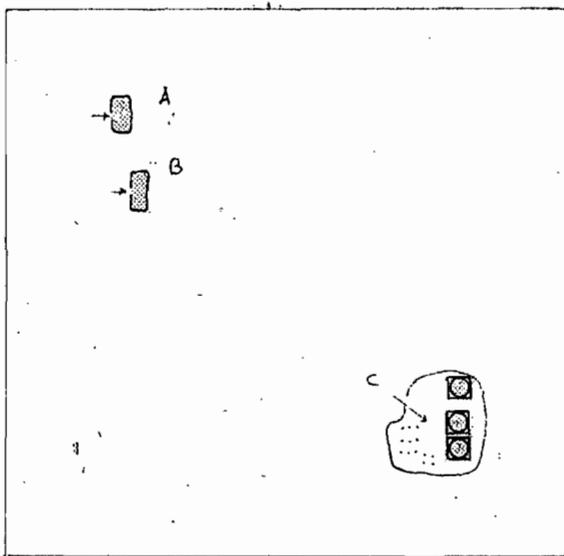
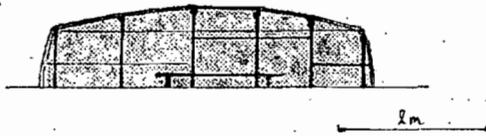
Le velum est souvent remplacé par un assemblage de nattes. Cet emploi exclusif de matériel végétal rapproche de la hutte, nom que nous donnons volontiers à ce type d'habitation, quoiqu'il garde de la tente ce qui lui confère son caractère principal, c'est à dire la mobilité. Ces nattes sont en  de grande dimension, faite suivant la technique en diagonale (1 brin pris, 2 sautés); elles reposent directement ou avec l'intermédiaire de nattes à brins cordés plus fines, et de faisceaux de tiges de mil, sur les cadres de bois montés comme vu plus haut.

On rencontre aussi des huttes plus petites (fig.4) dont le bâti est réduit au minimum : des piquets de 1 m de hauteur à chaque angle sur lesquels sont fixés les extrémités des traverses de chacun des côtés ; la forme est ainsi rigoureusement parallélépipèd<sup>que</sup> et rappelle la case cubique des sédentaires. On peut cependant penser que ce modèle très léger, où le toit ne présente aucune pente, sert seulement en saison sèche. Toutefois je n'ai pas rencontré, mon champ d'investigation étant sans doute trop restreint, ces abris d'herbe sèche reposant sur l'armature de la tente que les Tamacheks utilisent au mois de novembre et appellent tahala, comme le signale H. Barral - ce qui ne m'étonne nullement, puisque j'avais moi-même noté leur présence près de Gossi, l'herbe étant le *panicum tugidum*.

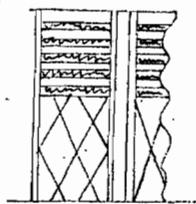
Campement bella



A



lit (éch = 1/50°)



détail d'une nestlé

Hutte en nattes  
parallélépipédique

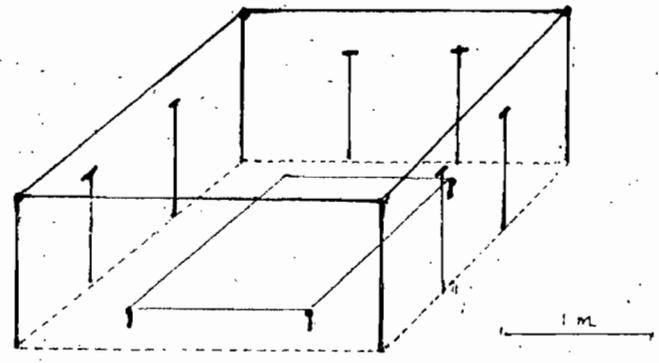


Fig. 4 : Campement bella

A noter que le bois le plus fréquemment employé est le tegelhat, mitragyna inermis, qui provient de petits arbres poussant dans les bas-fonds et présentent de bonnes qualités de résistance à la pourriture et aux termites tout en se travaillant très bien.

La pièce maîtresse de l'équipement intérieur est le lit. Il est formé de 4 piquets d'angle qui supportent dans le sens de la longueur 2 grosses traverses sur lesquelles reposent à angle droit des traverses plus légères espacées d'environ 15 cm, l'ensemble étant recouvert de nattes épaisses. Ces lits, toujours assez bas et étroits en raison même des dimensions de la tente, sont plus ou moins longs suivant le nombre d'utilisateurs. Par ailleurs sur tout le pourtour de la tente sont fichés des poteaux en bois sculptés, en principe un entre chaque poteau porteur, dont le but est avant tout décoratif, bien qu'on y suspende divers objets, des gourdes notamment.

Une place spéciale doit être réservée à l'ékarbane. C'est le nom qui est donné par les Tamachek à la hutte de paille habitée par les semi sédentaires (1). C'est en effet un abri lourd qui ne se démonte pas et que ses propriétaires abandonnent quand ils se déplacent, quitte à le remettre en état et à le réutiliser ultérieurement.

- Principe de la construction.

Cette hutte s'apparente à la case tortue des Songhay. Son plan au sol est rectangulaire, mais la forme d'ensemble est ovoïde, voire hémisphérique. Le bâti est formé de matériaux ligneux. Des montants rigides des poteaux ou des piquets porteurs disposés en rangées parallèles suivant la longueur, une sur chaque côté et deux à l'intérieur avec le même espacement entre chacune ; dans le sens de la largeur ils sont au moins cinq, également espacés, mais un peu moins que dans l'autre sens. Leur hauteur varie selon l'emplacement : minimum voire nulle aux quatres angles et maximum au centre où elle ne dépasse guère 2,50 m ;

---

(1) Barral H., op. cit. p. 59, note 1, donne la définition suivante de l'ékarbane : hutte de paille de fin de saison sèche et de début d'hivernage sur les terrains de culture.

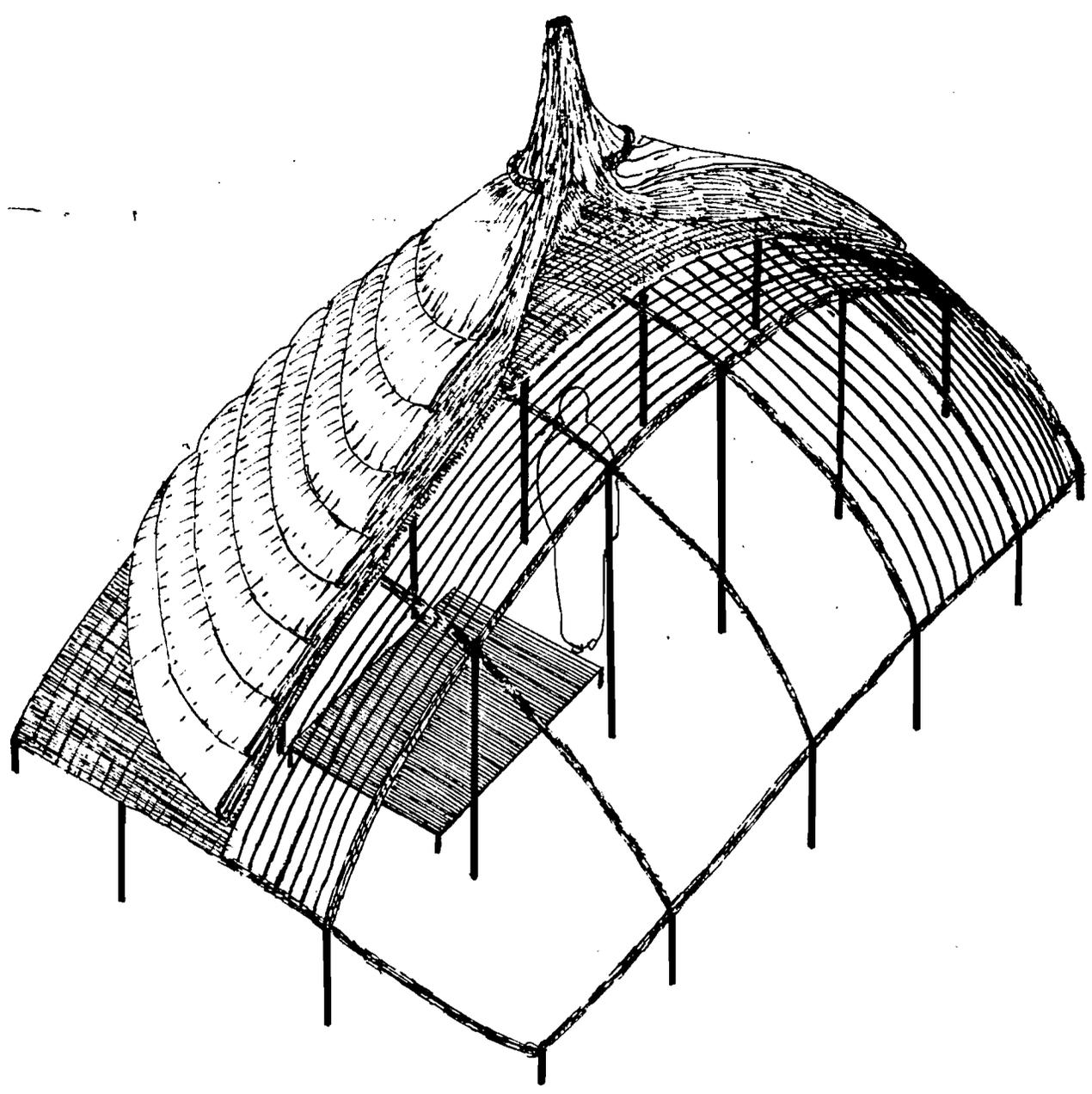


Fig. 5 : L'ékarbane

elle est ailleurs intermédiaire. La grosseur est proportionnelle à la hauteur ; pour les poteaux centraux, qui sont de petits arbres, elle peut atteindre celle d'un bras. L'extrémité inférieure est enfoncée d'une trentaine de centimètres dans le sol ; l'extrémité supérieure est quelquefois fourchue.

Sur ces montants vont reposer des arceaux souples, un sur chaque ligne dans le sens de la largeur, donc cinq en principe. Ils sont formés de branches moins épaisses par conséquent que les poteaux et courbés en forme d'arc . Comme il est difficile de trouver des branches de longueur suffisante, on en assemble généralement plusieurs bout à bout en les ligaturant avec de la ficelle faite d'écorce d'acacia et on les fixe au sommet des poteaux également par des ligatures. L'écorce est maintenue dans de l'eau pour lui conserver toute sa souplesse et débitée en fines lanières à mesure des besoins (voir photo 3). Ces arceaux vont à leur tour supporter un réseau de faisceaux qui les relient dans le sens transversal ; ils sont plus minces de section et en corollaire plus nombreux. Le matériau utilisé est l'ewan, (*combretum micranthum*), des tiges de la grosseur d'un doigt et une demi douzaine à la fois réunies par des ligatures très rapprochées. Ces faisceaux, très souples pour ceux qui passent par le sommet, peuvent mesurer sept mètres ils sont répartis également sur toute la largeur à raison d'un toutes les dizaines de centimètres. Chaque faisceau est noué aux arceaux qu'il recoupe. Ces faisceaux sont souvent, mais pas nécessairement, recoupés par un autre réseau à angle droit, formant ainsi un véritable quadrillage : celui-ci toutefois est limité à la partie supérieure de la hutte, celle qui est comprise entre les poteaux intérieurs, et n'atteint donc pas les piquets du pourtour.

Tout ceci constitue la carcasse de la hutte, une carcasse qui sera d'autant plus bombée que les poteaux seront plus ou moins longs et les arceaux cintrés. La forme quasi hémisphérique peut être obtenue en approchant au maximum les quatre angles du sol et en disposant les piquets des côtés en long selon une ligne convexe. De la sorte le rebord du toit prend la forme d'un grand cercle avec une flèche ne le portant pas à plus de 0,80 m au dessus du sol. La forme obtenue est d'une grande harmonie, rappelant en petit, vu d'un côté, celle du palais du CNIT au Rond point de la Défense ; les poteaux intérieurs n'enlèvent rien à la légèreté de l'édifice et paraîtraient même à certains égards superflus.

Sur cette carcasse va prendre place la couverture en tiges de graminées. La première opération consiste à fixer une couche de paille sèche de ces herbes appelées *Andropogon gayanus*, hautes d'environ 1,20 m. Des bottelettes épaisses de 2,5 cm sont posées sur les faisceaux perpendiculairement à leur orientation et cousues au point d'intersection, en ordre très serré pour qu'il n'y ait aucun vide. Pour plus de solidité, les pailles peuvent être prises entre les faisceaux et des cannes de mil disposées par dessus. Le travail est généralement commencé par la bande comprise entre les deux rangées de poteaux intérieurs dans le sens de la longueur ; le montage des extrémités des arceaux est laissé en attente et de cette façon les mouvements sous le toit s'effectuent plus commodément. Pour la partie centrale, la femme s'installe sur le dessus ; il est souvent nécessaire qu'elle procède en deux temps, disposant un rang de bottelettes d'un côté, puis une autre sur le côté opposé, les épillets des tiges venant se rejoindre et se confondre. Ce travail demande beaucoup de soin et il est précédé d'une quête non moins laborieuse au travers de la campagne, des nombreuses bottes d'herbe requises.

Comme telle cette couverture est tout à fait suffisante à la saison sèche pour mettre à l'abri du soleil et du vent. Elle ne l'est plus à l'hivernage où il y aurait risque de voir quelque violente averse la transpercer. On la flanque alors d'un toit conique ressemblant à celui des cases rondes des sédentaires qui protège la partie la plus haute de la hutte. Ce toit est constitué de tiges d'herbes nouées côte à côte en de longues bandes que l'on déroule en spirale au dessus du toit en allant du bas vers le haut et qu'on arrête à cet endroit en faîte pointu ; l'eau glisse ainsi facilement sur ce capuchon sans le pénétrer. Sa partie inférieure est souvent constituée de paille plus grossière. Enfin pour éviter que le vent n'emporte cette superstructure simplement posée, on l'arrime avec des cordages qui la ceinturent à grandes pailles du haut vers le bas en s'entrecroisant à la façon d'un filet. Ainsi l'ékarbane est-elle dotée pratiquement une bonne partie de l'année d'un double toit.

La partie inférieure qui jusqu'à 0,80 m du sol est à peu près verticale sur chacun des quatre côtés est largement à découvert, surtout dans leur partie centrale. La hutte peut donc être facilement aérée comme les tentes et pour l'isoler, on opère de la même façon, en déployant des nattes verticalement, complètement ou partiellement, pour ménager des issus au milieu de chacun des grands côtés. Là encore cette protection est doublée par l'emploi de charginiers, ces grands pameaux faits de tiges de mil juxtaposées et assemblées par des coutures ; ces pameaux

longs souvent de 2 m et hauts de 1 m, se déplacent facilement. De petits modèles servent à obturer les entrées que des piquets placés de chaque côté maintiennent droit.

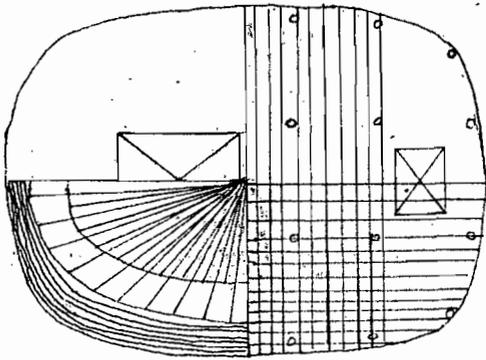
L'ékarbane est souvent orientée sa face principale ouvrant vers l'Ouest. On la rencontre rarement isolée mais en groupements de plusieurs de même taille ou de tailles différentes ; elles peuvent être très rapprochées ou suffisamment distantes pour permettre l'installation d'une clôture individuelle en épineux pour empêcher les dégâts des animaux ; enfin elles sont souvent accompagnées sur leur face arrière de petites annexes telles qu'un coin pour le feu et une cuisine en tiges de mil, les greniers étant situés à quelque distance.

#### - Modalités et aire d'extension

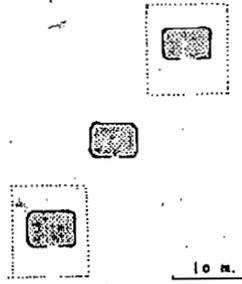
L'ékarbane varie peu dans sa conception d'un endroit à un autre. L'aspect extérieur est toujours à peu près le même en raison de ses dimensions dont les rapports sont à peu près fixes (2 à 3). Petit détail, le nombre de rangées de poteaux porteurs dans le sens de la largeur peut être pair ou impair ; s'il est impair, l'entrée ne sera plus exactement dans l'axe de symétrie de la hutte, mais reportée à droite ou à gauche. Ce qui distingue une hutte d'une autre, c'est plutôt la qualité des matériaux qui ont été employés et le soin avec lequel on les a assemblés. Ainsi les faisceaux fabriqués avec des tiges plus fines et réunis par des liens plus nombreux seront plus souples et contribueront à conférer à l'ensemble une forme géométrique plus parfaite ; la couverture en paille plus fine produira le même résultat, mais de toute évidence l'effort nécessaire sera supérieur, pour la récolte et le choix des matériaux et leur mise en oeuvre : avec une paille grossière, le travail sera très vite exécuté, mais l'apparence sera médiocre.

Les plus grandes différences tiennent sans doute à la taille de la hutte. A Darkoy se trouvent les plus grandes de toutes. Ce village qui est l'ancien chef-lieu du canton de l'Oudalan nomade, à 30 km au Nord de Gorom-Gorom regroupe les membres de tribus maraboutiques des Kel es Souk, et il semble que ceux-ci aient à coeur de construire les plus grandes ékarbanes. Une des plus vastes que nous ayons rencontrées (fig. 6) mesure 9,50 m en façade et 6,5 m de côté, soit une surface couverte d'environ 60 m<sup>2</sup>, alors que le modèle courant ne dépasse pas la moitié. Ces dimensions importantes influent peu sur l'architecture d'ensemble ; seuls les poteaux centraux sont plus hauts, davantage pour donner une pente plus

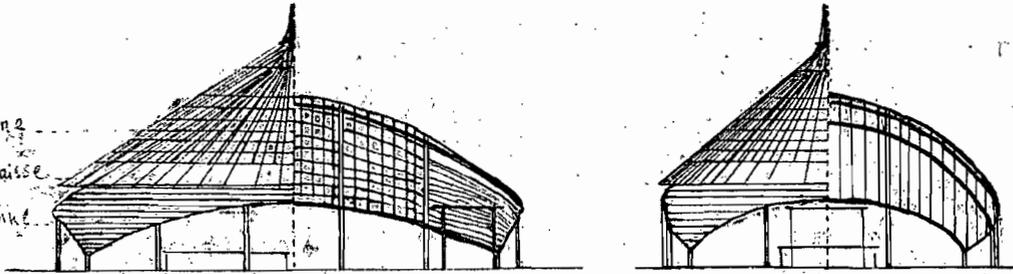
entre Petoy et Oursi



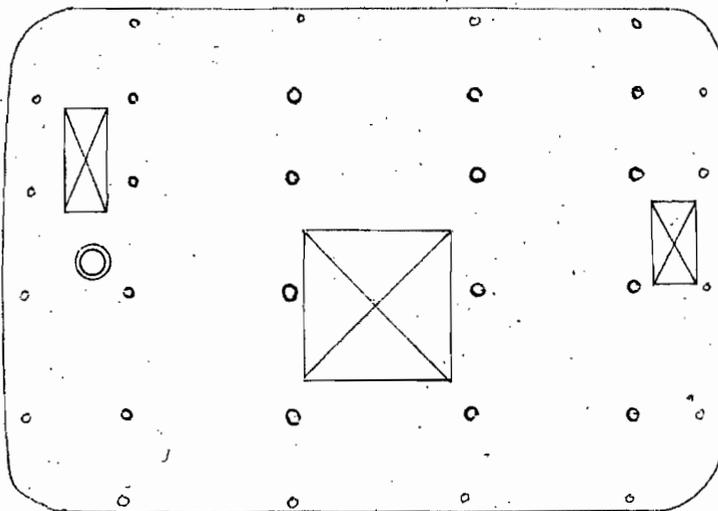
campement



paille fine  
 paille épaisse  
 paille moyenne



Darkoy



2 m.

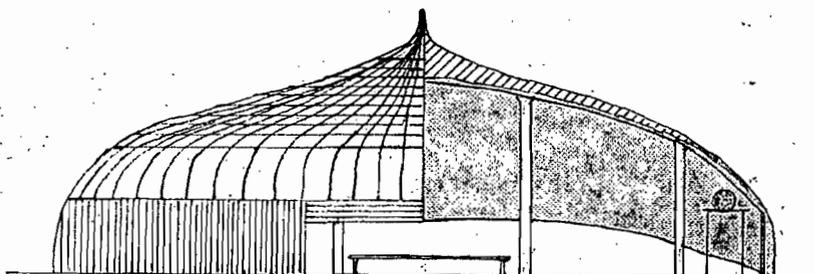


Fig. 6 : Ékarbanes, petite et grande

forte au toit que pour augmenter le volume intérieur ; ils doivent être aussi plus épais et résistants pour supporter un poids de paille considérable, alors même que le nombre de poteaux n'a pas été accru, au moins dans le sens de la longueur, la largeur faisant intervenir deux rangées supplémentaires. Ces huttes impressionnent par l'espace intérieur disponible et surtout par la hauteur sous plafond qui fait qu'on peut se tenir debout partout, sauf à proximité immédiate du pourtour, mais cela n'empêche pas que, pour entrer, il faille encore entièrement s'accroupir.

#### Air d'extension

L'ékarbane s'apparente à la tente touareg Oulliminden par le dispositif de sa carcasse fait d'une série de cadres sur lesquels reposent la couverture, alors que chez les Maures la Khaïma est formée seulement de deux poteaux porteurs disposés en V renversé. Comme telle, cette tente a une grande extension à l'intérieur de la Boucle du Niger, mais elle connaît des variantes en fonction du genre de vie. Chez les vrais nomades, la couverture est le velum en peau comme on l'a vu plus haut. Chez les semi-nomades, elle est faite de nattes superposées et se chevauchant ; le type le plus parfait se rencontre chez les Imédédren, autour de la mare de Gossi au Mali (1). A ce moment, on débouche sur la case tortue proprio sensu des Songhay. Chez les semi-sédentaires, aux nattes font place les couches de paille assujéties sur une carcasse renforcée au point de ressembler aux huttes des Peuls ou aux toits des sédentaires de la savane. Ces types ne sont pas exclusifs les uns des autres, si bien que les constructeurs d'ékarbanes utilisent la tente en peau pendant l'hivernage ou provisoirement au moment des déplacements. Cependant on peut dire que l'ékarbane est le modèle spécifique de hutte pour l'Oudalan, une case tortue mais dont les éléments sont fixes, la transition est somme entre la hutte démontable des nomades et la case des sédentaires, sans que l'emploi de la terre intervienne encore.

---

(1) G. Brasseur, les établissements humains au Mali, p. 108-9

Quelle appréciation porter sur l'ékarbane ?

\* du point de vue solidité, elle éclate aux yeux lorsque l'on voit la personne qui la construit montée sur le toit: les matériaux en eux-mêmes sont fragiles mais, très élastiques, ils répercutent les contraintes appliquées en un point à tout l'ensemble de la carcasse. Si les efforts de ce genre la charge d'une personne sont exceptionnels, la hutte doit en supporter d'autres plus rudes, venant du vent. Celui-ci les appareils de mesure installés à la station d'Oursi l'ont bien relevé - souffle couramment à des vitesses de 19 km/heure en Juin, mais atteint parfois des valeurs supérieures à 100 lors des plus fortes tornades? La faible hauteur et la forme pratiquement aérodynamique déjouent parfaitement la vigueur des vents les plus forts. Par contre l'ékarbane présente une réelle fragilité par la nature même de ses matériaux : les pailles qui constituent sa couverture et qui se désagrègent assez vite ; il faut les reprendre pratiquement à chaque nouvelle saison sèche, à chaque fois qu'on vient réoccuper la hutte après l'avoir abandonnée plusieurs mois.

\* du point de vue confort, plusieurs aspects sont à envisager :

- la surface habitable. Elle est nettement supérieure à celle de la tente, mais dans les deux cas, elle reste limitée : la partie où il est possible de se tenir debout ne dépasse guère 5 m<sup>2</sup> dans les modèles courants et encore cette partie est-elle occupée par les lits. En réalité ces huttes comme la tente ne servent d'abri que pour le repos ou contre le soleil, mais pas de lieu pour le travail qui se fait soit en plein air, soit sous des abri en paille.

- La température. Elle est relativement bien contrôlée en maximum comme en minimum. En maximum, le double toit avec sa bonne épaisseur de paille est un isolant efficace contre les échanges entre l'intérieur et l'extérieur qui par ailleurs sont facilités au besoin, comme dans la tente, par l'enroulement de nattes qui obturent les côtés.

- l'esthétique. Les nomades y sont très sensibles et recherchent leurs effets dans la finesse des nattes et leur décoration. L'ékarbane offre en plus la possibilité de jouer sur la couleur des ligatures, blanche ou rouge, que l'on alterne.

\* du point de vue de l'hygiène , puisque si la notion de confort est en grande partie subjective, la salubrité peut se juger plus sûrement. Ainsi le sol sableux se balaie facilement, la ventilation est tout à fait possible ; par ailleurs, comme il y a tout lieu de penser qu'une même hutte ne dure pas plus de quelques années, la crasse n'aura jamais trop le temps de s'incruster comme c'est le cas avec les cases à terrasse.

\* du point de vue économique enfin, la construction d'une ékarbane demande relativement beaucoup de temps, si on la veut très soignée, et peut-être plus encore pour la collecte des matériaux que pour leur mise en oeuvre.

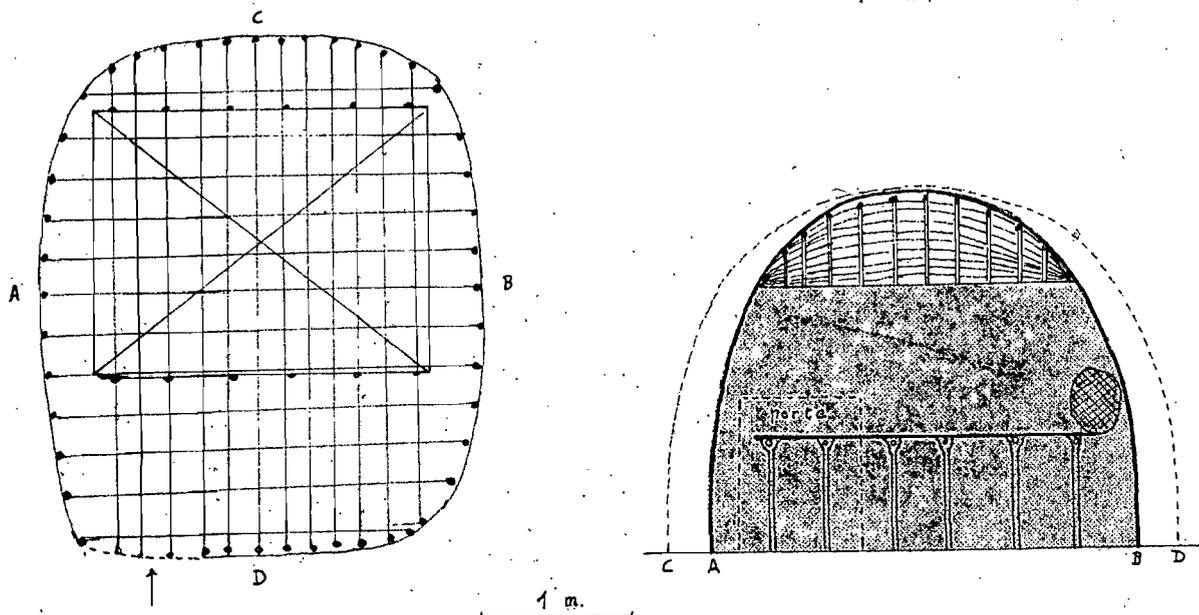
### Les Peuls

Les Peuls nomades construisent de petites huttes juste suffisantes pour abriter le lit qui est la pièce maîtresse du mobilier, les vêtements et objets personnels et les réserves de nattes et de matériel nécessaire pour les confectionner. Cependant ces huttes sont beaucoup plus hautes que celles des Bellas ; on peut s'y tenir debout, au moins dans la partie centrale qui arrive à 2,50 m.

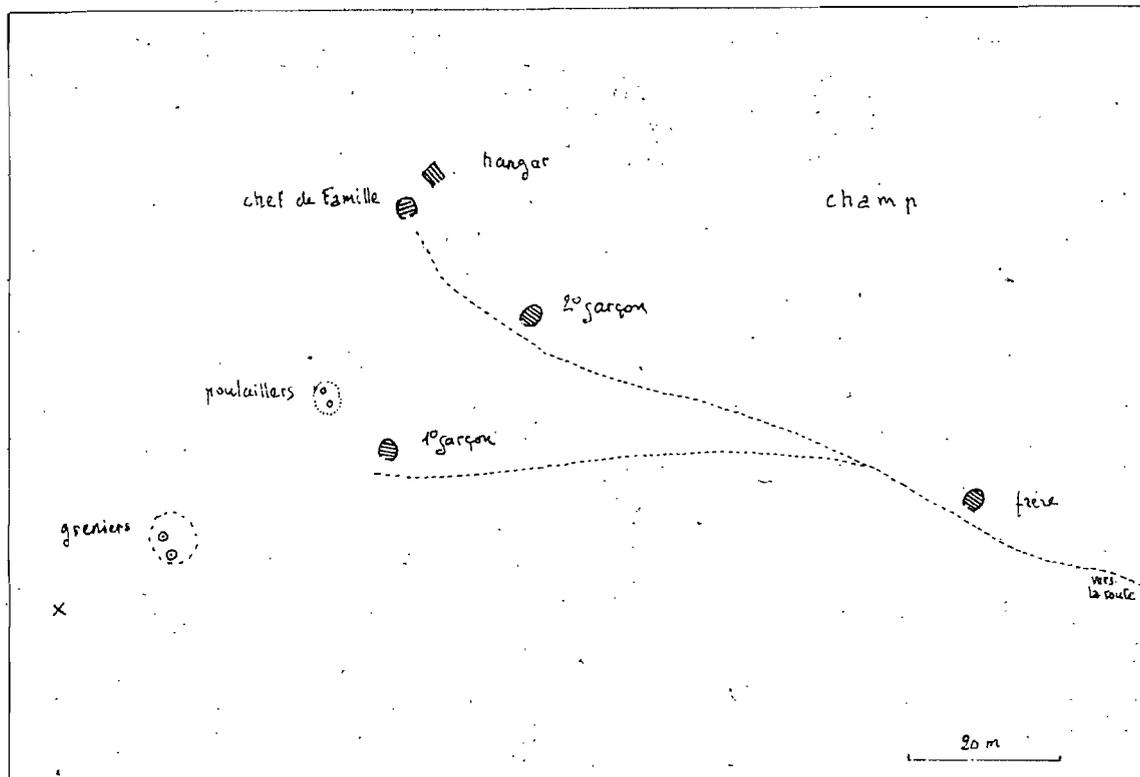
La forme de la hutte peule est au sol un rectangle court aux angles arrondis, mais à partir de 1m, elle prend une forme ovoïde, et presque de calotte sphérique au sommet ; ceci est dû à la façon dont est construit le bâti. De fines tiges de bois formant arceaux sont enfoncées en terre suivant les côtés du rectangle, distantes les unes des autres d'environ 25 cm ; elles se recoupent à angle droit à quelque 1,75 m du sol et sont ligaturées aux points de rencontre. Un vide est ménagé à gauche d'un des petits côtés pour servir de porte.

Cette carcasse est habillée de nattes à brins cordés disposées dans le sens de la largeur de la hutte, d'un bord du sol à l'autre ; n'étant pas assez larges et souples pour épouser parfaitement la rotondité il en faut plusieurs dans le même sens, celle qui passe au faite chevauchant celle des bords. Sur le devant et à l'arrière, l'obturation est assurée par une natte plus fine placée verticalement et qui fait intérieurement le tour de la hutte. Une autre natte grossière, le cas échéant en tiges de mil, renforce la protection sur le pourtour extérieur.

Peul



Plan et coupe d'une hutte



Plan d'un campement

Fig. 7. Hutte et campement peul

De même des nattes de ce type plus grossières sont substituées aux fines pendant la saison des pluies.

La fabrication des nattes est l'occupation majeure des femmes peules à la saison sèche, pour vendre sur les marchés, mais aussi pour renouveler le matériel domestique. Elle se pratique à plat, à même le sol sur lequel les longues chaînes sont déployées. Plusieurs personnes à la fois y participent ; c'est un travail peu fatigant mais très long pour collecter les pailles, en teindre une partie et préparer les nattes elles-mêmes.

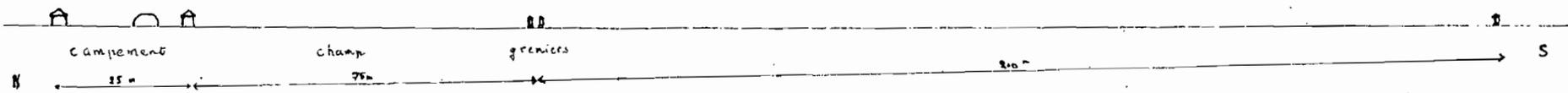
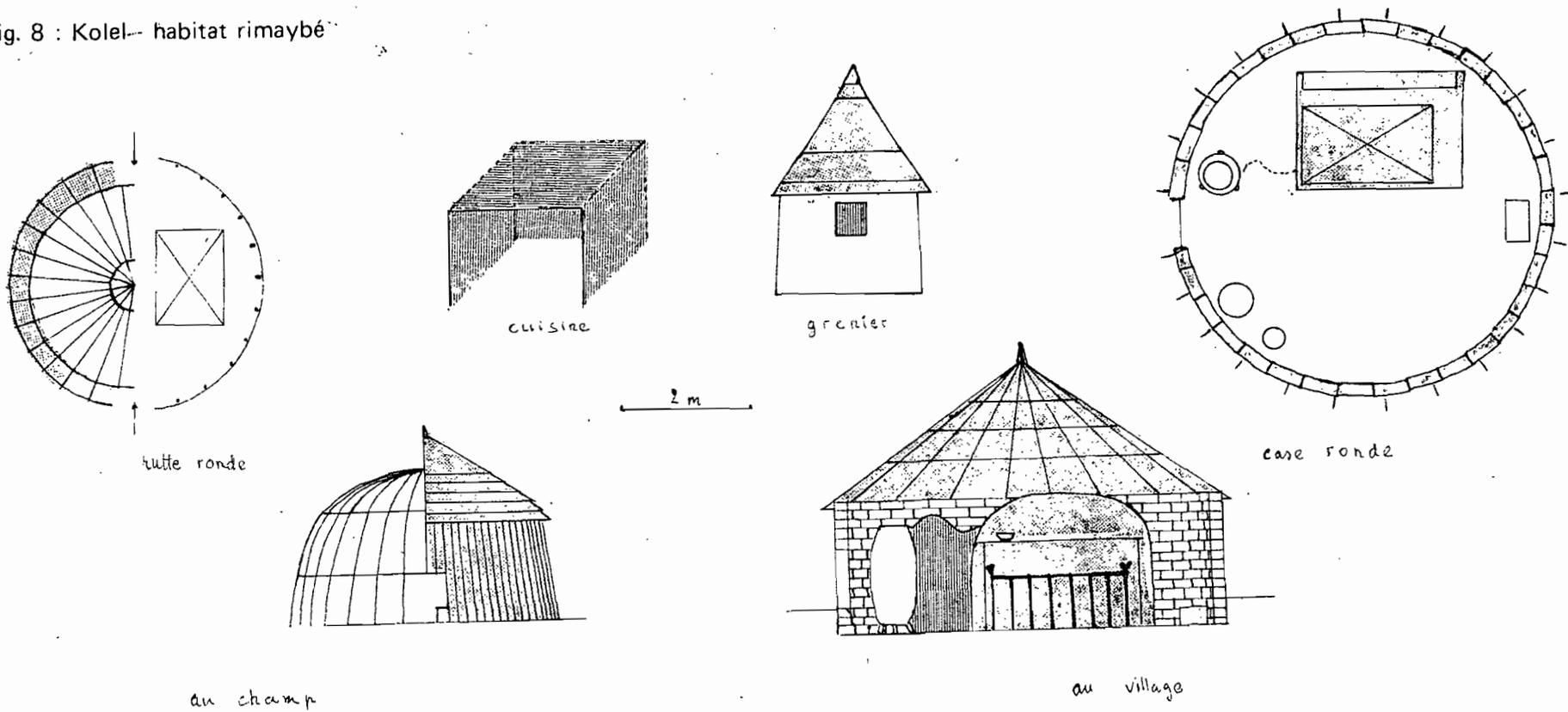
Une originalité de la hutte peule est le lit qu'elle renferme, haut de 60 à 70 cm, grâce à la hauteur du toit. Le sommier de nattes et de tiges de mil repose sur une série de 6 ou 7 traverses régulièrement espacées et soutenues par des piquets fourchus enfoncés dans le sol. Tout ce matériel est facilement démontable, à l'instar de la tente touareg.

Les Peuls sédentaires, les Rimaybé de Kolel par exemple, continuent au moment des pluies à vivre au milieu de leurs champs. Ils utilisent alors une hutte d'un modèle particulier, compromis entre la hutte végétale des nomades et la case ronde des sédentaires (fig. 8).

Le bâti rappelle la hutte par sa forme très proche d'une demi-sphère. Il est composé d'un ensemble d'arceaux en bois plantés en terre à 40 - 50 cm les uns des autres et qui se rejoignent au sommet où ils sont reliés par une couronne de vannerie de 80 cm de diamètre ; des cerceaux maintiennent l'espacement à 0,80 et 1,70 du sol ; un poteau central vient soulager le bâti pour éviter le tassement sous le poids du toit. Le toit conique du même type que celui des cases sédentaires le recouvre en effet, descendant jusqu'à 1,50 m du sol ; il est formé de plusieurs rangées concentriques de cannes de mil et protégé par un faite pointu.

La hutte comporte une paroi haute de 1,80 m qui en fait le tour en prenant appui extérieurement sur le bâti, donc avec une inclinaison sensible par rapport à la verticale ; elle est faite de tiges de mil alignées horizontalement et réunies par des montants espacés en moyenne de 16 cm auxquels ils sont cousus. Ces parois qu'on appelle charganiers ne sont pas absolument étanches et laissent filtrer la lumière ; la base est protégée par une petite levée de terre. Deux portes diamétralement opposées sont ménagées dans le mur, hautes de 80 cm, c'est à dire jusqu'au passage du premier cerceau et larges de 70. Des carreaux de charganier mobiles les obturent. L'aménagement intérieur est évidemment sommaire et se limite à

Fig. 8 : Kolel- habitat rimaybé



Campement d'hivernage dans un champ

des lits très simples de chaque côté de l'axe de la hutte.

### Les constructions annexes

Les nomades, aux abords de leurs tentes ou de leurs huttes, aménagent souvent des constructions annexes d'un type uniforme. Il s'agit de hangars qui servent d'abris, soit pour la cuisine en période d'hivernage, soit pour se réunir et parler ou effectuer de menus travaux. Ils revêtent une forme parallélépipédique, de hauteur d'homme ou un peu plus bas, couvrant une surface sensiblement égale à celle d'une hutte. Le bâti est fait de piquets à la façon de celui signalé plus haut (fig.4). Les tiges de mil disposées verticalement forment les parois et, à plat, en couches épaisses, le toit, procurant ainsi une bonne isolation du soleil. Le dessus de ce toit sert aussi de séchoir et pour entreposer un matériel hétéroclite. Une face n'est pas remplie, généralement celle opposée à la direction du vent et des tornades, et de fait il n'y a pas de porte. Ces constructions légères, mises en place très rapidement et sans frais, constituent des lieux de séjour irremplaçables pour la vie diurne.

Les autres annexes sont les greniers à mil. Toute la population quelque soient les ethnies et l'importance des troupeaux, se livre peu ou pas à la culture du mil et doit en conséquence assurer la conservation de récoltes. Les greniers de nomades sont tous sensiblement du même type et présentent les caractéristiques suivantes (fig. 4) : ils sont entièrement en matière végétale, sauf les soubassements qui isolent du sol et dont le plus souvent sont constitués de 9 grosses pierres, éventuellement remplacées par des pièces de bois ; celles-ci supportent un plancher de rondins et de cannes de mil, à la façon des lits qui meublent les huttes. Ainsi le corps du grenier est-il surélevé d'environ 40 cm ; il affecte une forme cylindrique avec une paroi faite de nattes grossières en paille tressée qu'on appelle secco ; leur rigidité est assurée par des bâtons placés verticalement sur le pourtour extérieur et réunis par des cerceaux faits de faisceaux de racines. Une porte de petites dimensions (40 cm en hauteur et 55 en largeur) est ménagée sur le devant à 1,20 m environ au dessus du niveau du sol ; un secco de 60 à 70 cm de côté sert de fermeture. Un toit conique en paille terminé par un faite effilé coiffe ce manchon. En saison sèche, le toit est souvent remplacé par une série de seccos assujettis les uns aux autres et qui donnent une forme sphérique. A cette différence près, l'allure d'ensemble des greniers est donc celle de la case ronde des sédentaires, mais en plus petit.

Les abords de Déou présentent une exception. L'attention y est en effet retenue par de curieux greniers au manchon de pierre, comme cela se fait d'ailleurs fréquemment dans les régions où celle-ci abonde en surface sous forme directement utilisable, de petits blocs qui s'empilent facilement et dont un enduit de banko assure la cohésion. Les plus gros modules servent pour le soubassement, le plancher comme le toit sont en rondins crépis d'argile ; un toit en paille est ajouté à la saison des pluies.

#### Modes de groupement

Ces différents types de construction n'existent jamais à l'état isolé quelque soit le degré de dispersion du peuplement, même dans le cas des plus grandes ékarbanes où toute une famille pourrait trouver à s'abriter. Ils se rencontrent toujours groupés à plusieurs exemplaires, formant ce qu'il est convenu d'appeler un campement.

Les campements varient en importance suivant les groupes ethniques et leurs conceptions de la parenté. Ils se font en effet moins en fonction des liens charnels, le désir de regrouper une même descendance, que suivant des affinités, des liens d'amitiés des hommes entre eux, d'où leur caractère très précaire. Mais ils varient encore en fonction des saisons de l'année, comme dans le cas des villages sédentaires. En saison sèche, on se regroupe davantage autour du point d'eau, en saison des pluies, on se disperse en fonction des terrains de culture.

Les campements les plus sédentaires pourront ne compter que deux huttes, l'enclos à greniers étant éloigné de quelques dizaines de mètres, comme le montre les plans (fig. 4 et 6). L'allure du campement évoque toujours un certain ordre, étant donné que les huttes sont le plus souvent orientées leur côté long tourné vers l'Ouest, à l'opposé des vents de l'Est qui amènent suivant les cas le sable ou les trombes d'eau, à moins que le relief local ne perturbe ce schéma. Elles offrent donc une apparence d'alignement, ne cherchant pas à reconstituer un espace central qui rappellerait la cour des sédentaires. De plus les huttes sont souvent rapprochées les unes des autres.

Chez les Peuls cependant une distance plus grande semble la règle. Un campement de 13 huttes du type décrit plus haut s'éparpillait au mois de décembre sur plusieurs hectares, non loin d'un bas-fond où étaient creusés ces puisards appelés céanes. Six mois plus tard, les familles étaient installées chacune au milieu de son champs, à moins de deux kilomètres de là ; un certain espacement est maintenu entre hutte, même s'il s'agit de proches parents, comme c'est le cas dans l'exemple considéré.

Sur les terrains de culture, si la topographie s'y prête, l'organisation suivante peut être observée, comme il apparaît sur la coupe (fig. 8). Les huttes sont situées en haut d'une pente, un premier groupe de greniers à mi-pente et un second beaucoup plus loin au bout de la pente.

#### Conclusion sur les nomades

Les nomades de l'Oudalan, Tamachek ou Peuls, ne méritent encore ce nom qu'en raison, non plus de leur genre de vie vagabond, mais de leur conservatisme qui se traduit dans leur comportement : langue, usages vestimentaires, habitat toujours prêt à être déplacé. Il suffirait cependant de peu, semble-t-il pour que celui-ci se fige, se fixe définitivement, et subisse les mutations que l'on voit s'opérer maintenant partout en Afrique chez les sédentaires authentiques, comme chez tous ceux qui le sont devenus de plus ou moins fraîche date.

## LES SEDENTAIRES

La caractéristique des sédentaires est double : ils construisent des maisons en terre et ils se groupent en villages, sans qu'on puisse préciser lequel de ces traits est primordial.

L'existence de villages en Oudalan n'est pas un phénomène nouveau, au moins pour ceux qui occupent les cordons de dunes anciennes qui longent les lits du Féleol et du Gorouol et qui sont peuplés par des Songhay. Les villages à la latitude de Gorom-Gorom sont certainement beaucoup plus récents et à l'extrémité Est, Déou est même contemporain puisqu'il aurait été fondé par des Mossi du Yatenga en 1947. A cette exception près, les villages de ce cordon dunaire comme Bossey Petoy, Kolel sont d'ethnie Rimaybé. Kolel serait ancien et, avant d'occuper son site actuel à proximité du marigot, se serait tenu sur la pente du petit massif qui surplombe la plaine. On peut cependant se demander comment se présentait ce genre de village sous le régime féodal. Enfin le dernier cordon le plus au Nord, délimité par les mares d'Oursi et de Yomboli, reçoit aussi des villages comme Bouloy et Oursi. Oursi, à l'extrême cap occidental de l'ethnie songhay, paraît d'origine ancienne. H. Barral écrit que d'après les traditions orales, c'était avec Saouga le seul village existant de tout l'Oudalan à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. (p. 24).

La façon d'utiliser l'argile en briques préparées au moule de bois est évidemment d'inspiration européenne. Est-ce à dire qu'à défaut de cette technique, la construction de terre était inconnue ? Il est troublant qu'on ne trouve plus de vestiges de techniques antérieures, sauf dans la fabrication des murs des cuisines, mais on peut tout de même imaginer que les briques étaient fabriquées à même le sol sans moule, en forme de plaques ou de boules et séchées comme aujourd'hui. Avec ces briques sont construites des cellules d'habitation, l'équivalent de la tente ou de la hutte des nomades et auxquelles, en raison de leur spécificité, le nom de case s'impose, la maison étant l'unité d'habitation d'un ménage, comprenant aussi les éléments annexes qui en sont indissociables (cour, cuisine, greniers suivant les cas).

Pour certains villages, il est encore possible de dater le moment où ils ont adopté la construction en banko. M. Langlois cite ainsi Boulel en 1955 et Bossey Dogabé en 1960.

---

(1) le mot bambara : banko sera désormais employé pour caractériser la construction en terre, suivant un usage bien établi en Afrique de l'Ouest.

Il importerait évidemment de consigner d'urgence toutes ces dates.

La sédentarisation de l'habitat pose un problème d'ordre social de grande importance. En effet chez les nomades, la hutte est la propriété de la femme : c'est elle qui en amasse les matériaux constitutifs et les met en oeuvre, l'entretien et la répare, la monte, dans le cas de la tente la démonte, la transporte. L'excédent de sa fabrication de nattes est une ressource personnelle qu'elle monnaie sur les marchés. La case de banko construite par l'homme est la propriété de celui-ci, même si la femme a aidé à confectionner les briques en puisant l'eau, à les amener à pied d'oeuvre, et si en fin d'opération elle assure le crépi. Il serait intéressant de voir ici comment se fait la transition quand le nomade se sédentarise.

Les villages qui semblent témoigner le plus d'une implantation récente en raison de leur type de construction sont ceux des Rimaybé, dont Kolel.

### Les Rimaybé

A Kolel, toutes les cases sont construites en parpaings fabriqués à partir de l'argile et de l'eau du marigot qui contourne le village à 100 m à l'est. C'est une tâche très prenante qui occupe en moyenne une dizaine de personnes en permanence. La construction récente d'un puits cimenté a permis d'étendre à toute la saison sèche la période de préparation des matériaux. Les parpaings sont faits dans des moules de bois aux dimensions de 55 x 20 x 12 cm ; ils sont mis à sécher sur les bords de la rive du marigot et ensuite empilés à proximité immédiate des maisons.

La case d'origine est la case cylindrique à toit conique comme chez les Mossi. Celle dont le plan a été relevé (fig.8) serait une des plus anciennes et remonterait à 1973. C'est une case assez vaste par son diamètre intérieur supérieur à 5 m. Son sol est en contrebas d'environ 35 cm, sans qu'on sache à quoi cela correspond ; ce n'est pas au détriment de la hauteur extérieure du mur qui est habituelle pour ce type de case (1,70 m). La hauteur intérieure, de 2 m par conséquent, contribue aussi à rendre le volume de la pièce très respectable : 45 m<sup>3</sup> pour ordinairement autour de 20 (une case ordinaire mesure en général 4 m de diamètre pour une hauteur de 1,80). La porte unique est basse, autour d'un mètre, mais la largeur à la base (0,80) peut se rétrécir au sommet ; un charganier mobile, largement débordant, sert à obturer l'ouverture.

La toiture est formée de perches qui se rejoignent au sommet et reposent sur le bord du mur en débordant légèrement ; leur espacement est à cet endroit-ci d'environ 0,80 cm. Les perches sont maintenues à écartement régulier par 3 rangées de cerceaux concentriques. La pente atteint 70 à 80/100. Rappelant les principes de construction des nomades, des nattes sont étalées en 4 couches entre la carcasse et la couverture ; celle-ci est en paille, conque comme chez les sédentaires, mais avec des couches, au nombre de 9, moins épaisses.

Là où se reconnaît encore l'origine nomade, c'est à l'usage d'une demi-hutte en paille construite dans la partie gauche de la case, tout à fait semblable à la hutte peule ordinaire dont on aurait supprimé la partie avant ; elle sert à protéger le lit surélevé et une étagère au fond ; sa hauteur est de 1,50 à 2 m. Par ailleurs la case sert de magasin où l'on entrepose de nombreux canaris, callebasses et où les femmes gardent leurs greniers de terre et des malles de voyage.

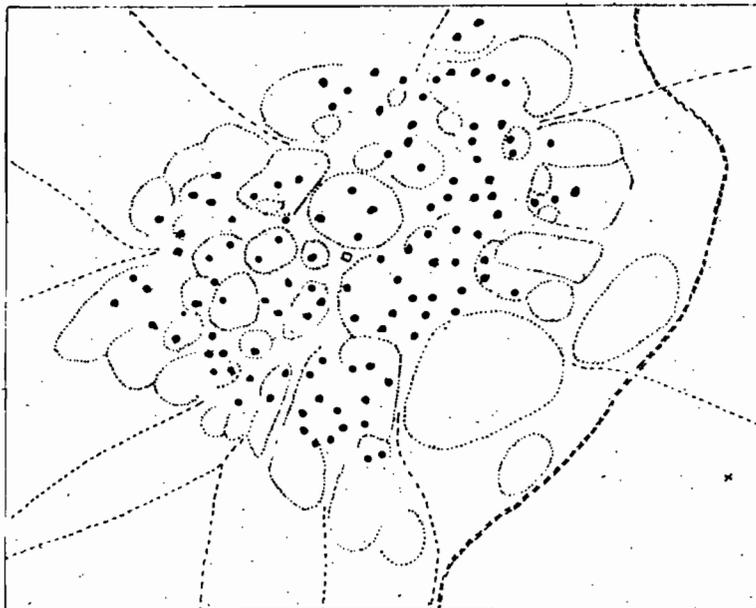
Des cases de plus faible surface (2,50 m de diamètre) sont utilisées comme magasins à provisions ; dans certains cas on y pénètre par-en quelque sorte -la fenêtre. Leur toit est très pointu.

Les personnes les plus âgées du village restent très attachées à la case ronde qui était encore le type quasi exclusif de construction en 1978 (sur la photo aérienne de 1955, aucune n'apparaissait alors, pas même la mosquée). Le vieux chef de village y tient beaucoup parce qu'elle est moins chaude que la case à terrasse. C'est pourtant celle vers laquelle vont les préférences des jeunes depuis ces dernières années. Sur 217 cases que comptait Kolel en 1980, seules 14 n'étaient pas rondes (1). Il semble que le mouvement de transformation soit appelé à s'accélérer ; sur la photo de fin 1981, on en voit apparaître au moins 38 (simples ou doubles étant comptées pour une). Les cases à terrasse ainsi construites rappellent en tout point celles des sédentaires ; elles comportent une seule pièce ou deux pièces, la seconde étant à l'arrière de la première, jamais sur le côté, mais deux blocs peuvent être accolés comme à Oursi.

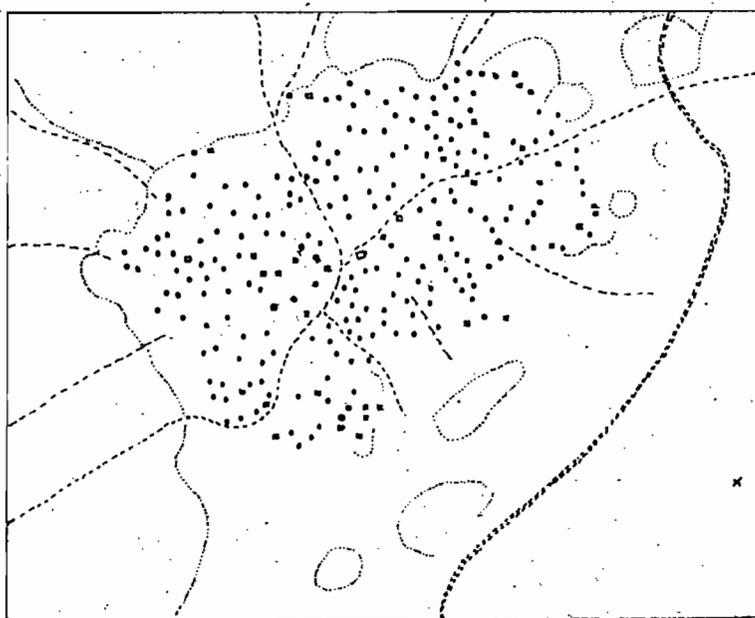
Ce qui étonne dans un village comme Kolel, c'est le désordre apparent des cases ; on ne saisit pas le passage de la maison d'une famille à celle de la voisine ; il n'y a pas de séparation nette entre elles,

---

(1) Carnets d'enquête de M. Langlois.



Au 11 XI 1955



Au 23 X 1981

échelle approximative : 1/5000°

CASES : rondes = • / carrées = □

Fig. 9 : Kolel - évolution 1955-1981

de murs de clôture ; on passe à l'intérieur même des maisons pour aller d'un bout à l'autre du village. Le gros bétail y circule aussi librement, quoique des parcs en bois s'y rencontrent.

L'examen comparatif, comme nous l'avons fait aussi pour Oursi, des photos aériennes de 1955 et 1981 amène à des conclusions identiques. Il est rendu particulièrement aisé du fait que des limites de champs marquées par des haies n'ont absolument pas changé entre temps, appuyant l'observation faite par M. Milleville sur la permanence des champs dans cette région. Pendant toute cette période, le village n'a aucunement débordé de ses limites premières. Sa forme est restée identique : une éclipse dont le grand axe orienté SW - NE mesure environ 300 m et le petit 100, au total une surface de 6,65 ha. Par contre le nombre de cases est passé de 120 à 244 avec les cases carrées, pour une population qui elle-même variait (officiellement) de à 706 habitants. La photo de 1955 : fait bien ressortir la disposition des 4 rues principales qui traversent le village et convergent à angle droit vers la place centrale occupée par la mosquée ; les maisons semblent clôturées aussi bien à l'intérieur du village que sur la périphérie et des ruelles s'insinuent entre elles. Connaissant cette disposition, la photo de 1981 permet de retrouver inchangé le réseau de rues partant de la mosquée (devenue case à terrasse), mais toutes les clôtures à l'intérieur du village ont disparu et c'est la raison qui produit cette impression de confusion.

### Les Songhay

Oursi est l'agglomération la plus septentrionale de l'Oudalan, sur l'isohyète des 400 mm qui peut être considérée comme limite pour la culture des céréales sous pluie. C'est pourtant un gros village de 675 habitants(1) qui a l'air parfaitement à sa place ici. Il étonne par la dune vive de sable qui s'étend sur ses arrières et occupe plusieurs hectares (2) ; en voie d'accroissement depuis ces dernières années, elle semble bien de formation récente et résulter du piétinement de la population, mais apparemment sans la gêner nullement. A cet accident près le site est tout à fait acceptable pour une installation permanente grâce à la mare qui s'étend à ses pieds à 350 m au Sud et qu'il domine d'une dizaine de mètres. La mare procure l'eau en surface de Juillet à mars-avril et ensuite à faible profondeur ; plusieurs puits creusés récemment et cimentés débitent de l'eau sans arrêt ; la présence de la nappe d'eau est soulignée par l'existence de plusieurs magnifiques *Acacia albida* certainement séculaires. En bordure de la mare sont entretenus des jardins où poussent notamment de belles callebasses. Côté terre ferme, les champs s'étendent, à la lecture des photos aériennes, dans un rayon de quelques kilomètres, mettant à profit des différentes possibilités du terroir en fonction de la nature des sols et de leur humidification.

#### - Modes de construction

Au premier abord on se demande comment la construction en banko est possible à partir d'un matériau aussi sableux que celui d'Oursi. Déjà, en 1910, L. Marc, un des premiers à avoir publié des informations sur la région de Dori, constatait que "dès que l'on avance vers le Nord... on construit entièrement en paille" et son explication était que "l'argile devient de plus en plus sableuse et que le mortier qu'elle fournit est médiocre" (3). Cette remarque de bon sens ne résiste cependant pas à une observation plus attentive et est contournée par les analyses de laboratoire (fig.10).

---

(1) chiffres dérivés de l'enquête effectuée par le Laboratoire de Parasitologie de la Salpêtrière en 1977.

(2) G. de Wispelaere et B. Tautain, un exemple de dégradation du couvert végétal sur une dune continentale fixée dans le Sahel voltaïque entre 1955 et 1975, In Rev. Photo-interprétation 1976, 3-1.

(3) Lucien Marc, La région de Dori, in La Géogr. 1910, p. 48

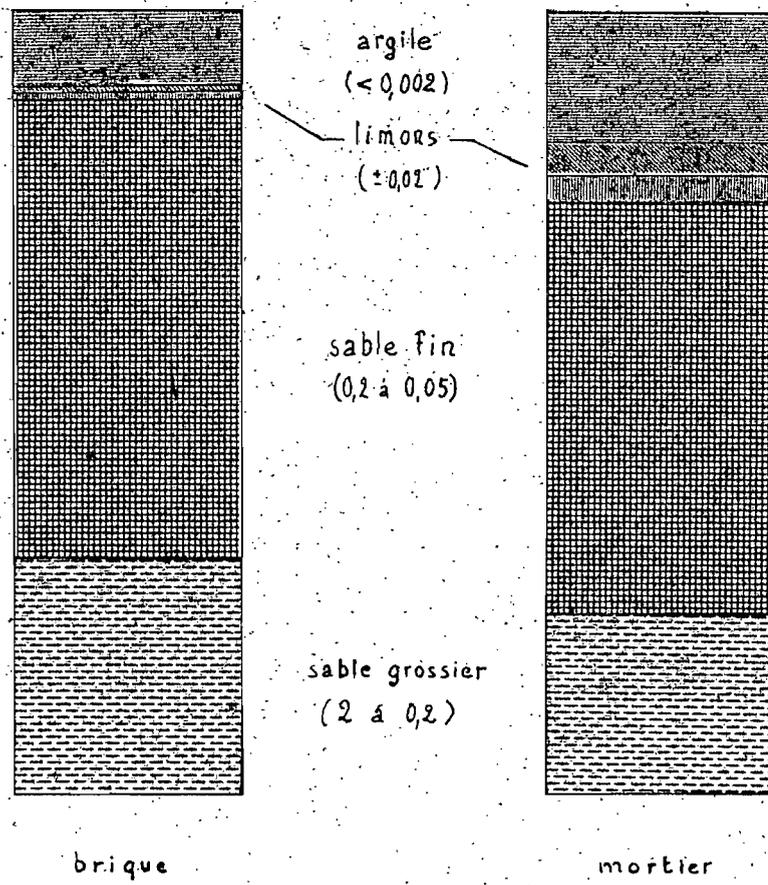


Fig. 10 : Oursi - analyse de banco

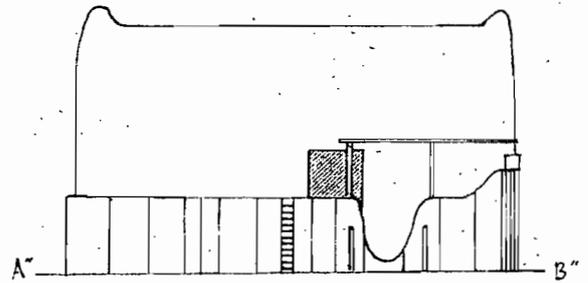
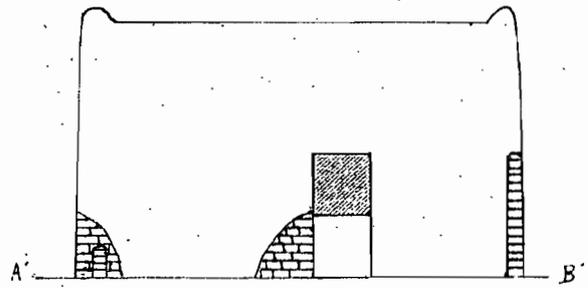
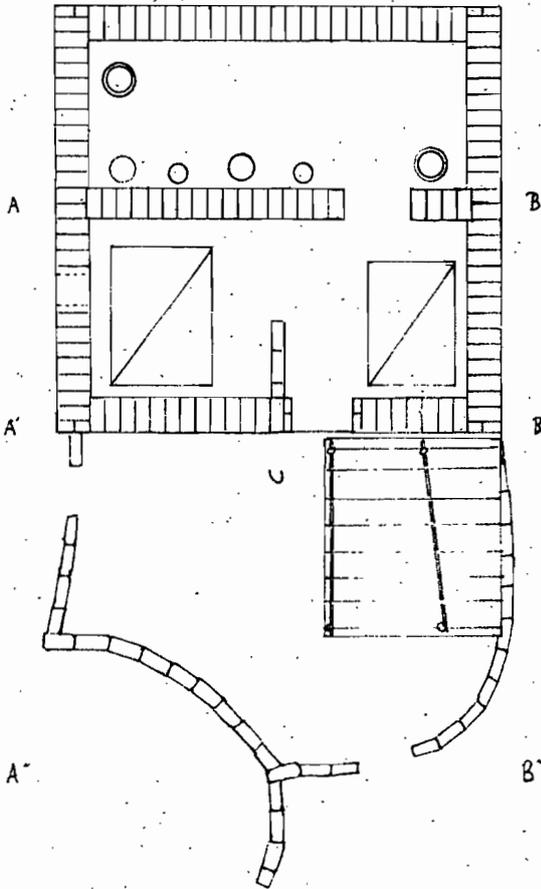
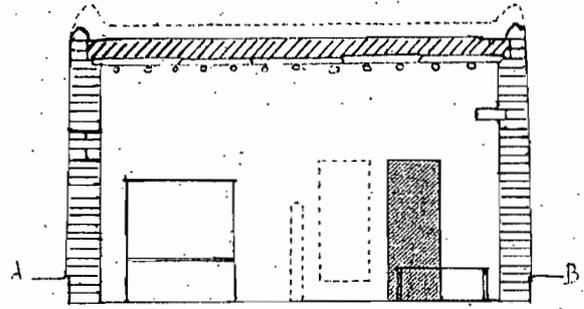
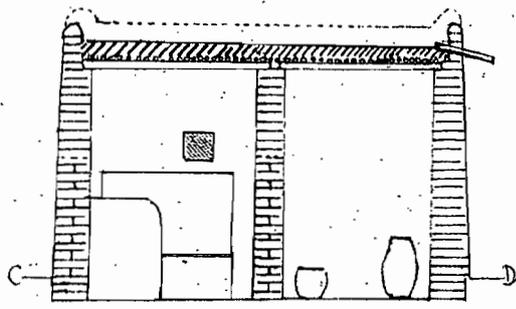
Les matériaux, les briques, sont préparés sur le rebord de la mare à partir de l'argile qui en est extrait. On y ajoute une proportion notable de paille, si bien que le produit est assez cohérent. Il est tassé dans un moule de bois aux dimensions d'environ 40 x 20 x 11 cm, et séché longuement à plat avant d'être emplié. Le mortier qui sert à faire les joints est extraits à proximité immédiate de la construction en creusant à une profondeur d'un mètre environ. Ce n'est en effet que la surface même du sol, sur un ou deux décimètres, qui est pulvérulente ; les fondations n'ont pas besoin d'être profondes et le mortier résiste tout autant que les briques elles-mêmes.

#### - Morphologie des cases

Les cases quadrangulaires sont pratiquement toutes du même type, à peu de chose près des carrés. Calculé sur la moyenne d'une trentaine de cases, la façade mesure 5,30 m et les côtés 5,20 ; dans 25 % seulement des cas, ceux-ci sont plus long et les dimensions extrêmes sont comprises : pour la façade entre 6,50 et 4,00 m, et pour les côtés entre 6,00 et 3,00 m cas limite sur lequel nous reviendrons. Ainsi l'emprise au sol est-elle de 27,50 m<sup>2</sup>, pouvant aller exceptionnellement dans deux cas jusqu'à 37 m<sup>2</sup>.

Vue de l'extérieur, la case ne dépasse pas 2,60 à 3 m de hauteur, les angles étant marqués par une protubérance d'une vingtaine de centimètres. La porte unique, au milieu ou légèrement sur le côté de la façade, mesure environ 1,60 en hauteur et 0,80 en largeur ; elle est fermée le plus souvent par un battant en bois ou en tôle, et quelquefois par deux demi-battants de dimension égale superposés. Les murs font en épaisseur avec le crépi 0,45 cm, soit la longueur d'une brique celles-ci sont décalées de rangée au départ du mur elles sont disposées dans leur longueur à deux dans l'épaisseur du mur ; elles sont rognées tous les deux rangs pour permettre leur décalage de rangée à rangée (voir sur la fig. 11 la coupe A'B'). Le mur s'amincit vers le haut, surtout au niveau du toit où il n'est plus formé sur les 50 derniers centimètres que d'une largeur de briques.

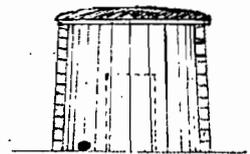
Avec une profondeur intérieure généralement supérieure à 4 m, un mur de refens devient indispensable pour supporter le toit, vu la faible portée, et la force, des poutres utilisées. Il coupe en principe la largeur de la case en deux parties sensiblement égales, ce qui donne deux pièces d'environ 2 m sur 4 qui communiquent par une ouverture semblable ou un peu plus grande que la porte extérieure et toujours plus haute (1,80m).



cuisine à toit de paille



Cuisine traditionnelle



cuisine à toit plat

Fig. 11 : Oursi - types de cases

De petites fenêtres (50 x40 cm) peuvent être percées dans les murs extérieurs pour laisser entrer un peu de lumière. La hauteur intérieure des pièces peut atteindre la hauteur extérieure au bénéfice d'un enfoncement du sol de 10 à 30 cm, la couche de sable superficielle ayant été dégagée ; l'intérieur de la case est donc en contrebas.

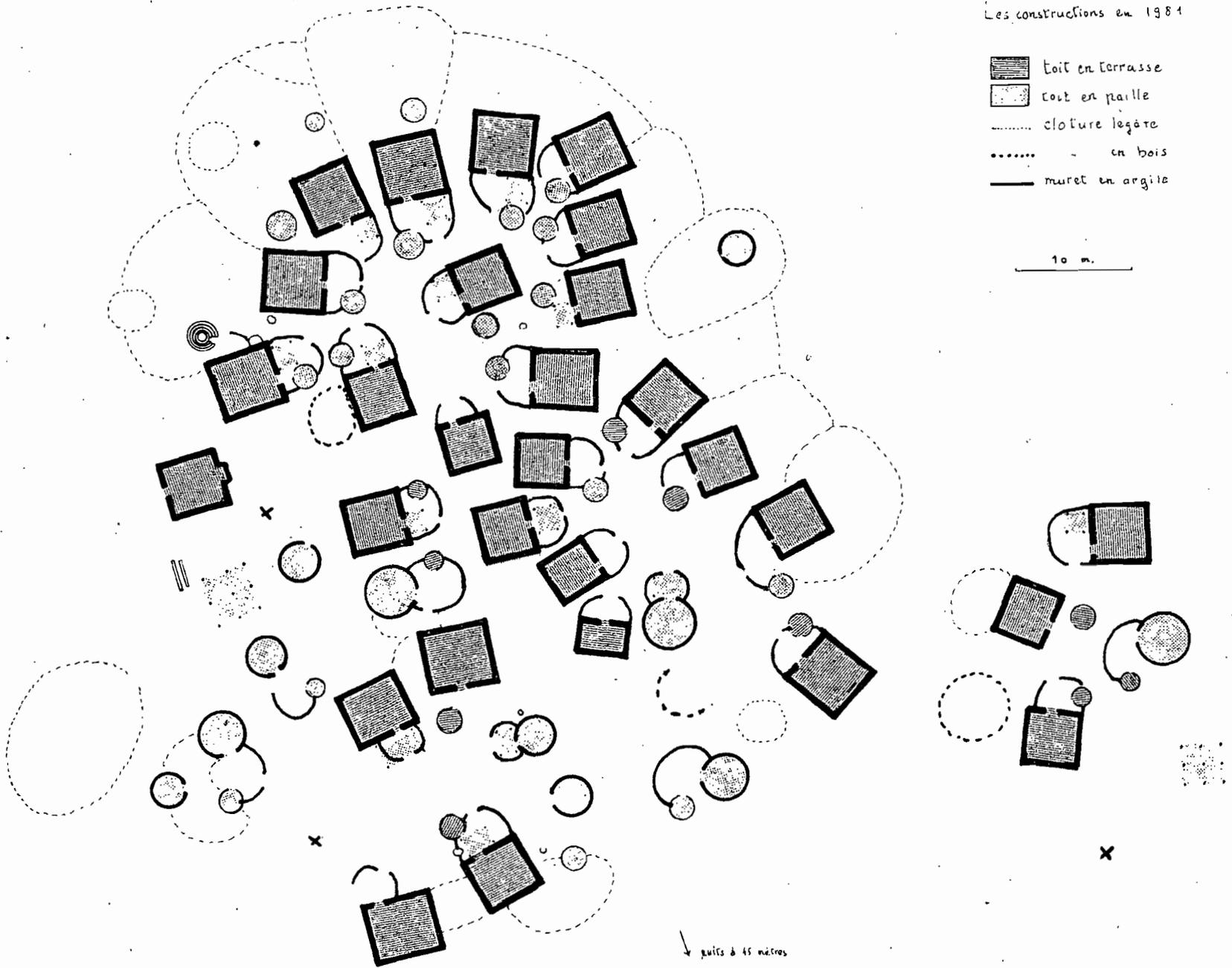
La toiture est supportée par des poutres dont les extrémités reposent sur les murs à raison d'une en moyenne tous les 40 cm. Sur elles sont étalés transversalement des branchages, puis appliqué un lit d'argile bien damée sur la face extérieure. Une légère pente est imprimée en direction de l'arrière de la case et des gouttières en bois assurant l'évacuation des eaux de pluie canalisées sur le pourtour de la terrasse par le léger parapet qui coiffe les murs.

#### - Fonction des cases

Les deux pièces de la case ont des fonctions propres : la première est une chambre, celle du fond un magasin. Dans la chambre, il y a au moins un lit situé à la droite de l'entrée, mais plus souvent un de part et d'autre ; une cloison à mi-hauteur, ou même un vrai mur, peut subdiviser la pièce, et cela répété aussi dans l'arrière pièce. Exceptionnellement, comme signalé plus haut, la case, étroite en largeur, peut ne comprendre qu'une pièce. On notera la présence fréquente d'un rayon d'argile adossé au mur à hauteur d'homme sur lequel des callebasses ou des bassines en tôles émaillée prennent place. Quant à la pièce magasin, elle renferme des jarres en terre et des poteries soigneusement alignées. Les lits des chambres sont faits de piquets et de traverses en bois, mais également de modèles d'importation en fonte, avec des colonnes en angles qui permettent de suspendre des moustiquaires en étoffe.

A signaler aussi que deux cases ordinaires peuvent être accolées pour former une case double, la façade atteignant alors 11 à 12 m de long. Il y en a six de ce type au quartier principal ; au quartier Est, il s'en est construit une en 1982, un chef de ménage ayant abattu les cases de ses deux femmes pour les réunir ainsi en une seule sur un espace plus dégagé (fig. 15).

Fig. 12 : Oursi - le quartier Est



La case, lieu plutôt de séjour nocturne, est complétée par plusieurs constructions annexes pour les activités diurnes. En premier lieu, un hangar accolé à la façade sur le côté de la porte ; il est constitué de quatre poteaux fourchus de hauteur d'homme sur lesquels reposent des perches et un lit de tiges de mil ; la surface abritée mesure environ deux mètres de côté ; c'est là où l'on se tient pour les conversations. Devant la façade, légèrement à l'écart de celle-ci est installée la cuisine. C'est une petite case de forme cylindrique dont le diamètre moyen est de 2 m ; elle est bâtie en couches de banko d'une épaisseur inférieure à 10 cm, la hauteur intérieure du mur ne dépasse pas 1,50 m ; la toiture est souvent de forme conique, en tiges de mil, mais une fois sur quatre, c'est une terrasse plutôt convexe que franchement plate. L'intérieur renferme généralement face à l'entrée très basse deux jarres en terre et sur le côté un foyer de trois grosses pierres. Avec sa petite fenêtre à hauteur d'oeil, cette cuisine a tout à fait l'allure d'une guérite (fig. ). Le modèle traditionnel de cuisine songhay n'existe qu'exceptionnellement ; sa forme est celle d'un coquetier renversé formé de quatre anneaux sphériques de banko dont les raccordements sont soulignés par un bourrelet ; le sommet est à ciel ouvert ; toutefois à l'hivernage on superpose un petit toit en paille à la façon des greniers. Il n'existe à Oursi que deux cuisines de ce type, une dans chaque quartier, et dans ces conditions on peut se demander si elles n'ont pas un rôle mythique.

Le devant de la case, le hangar, la cuisine, forment les côtés d'un espace- la cour qu'achève de délimiter un mur de hauteur variable, entre 0,60 m, et 1,60 m, souvent plus élevé sur les côtés que sur le devant . Le passage d'entrée peut être obturé par un écran coulissant (charganier). Cette cour est de dimension modeste, en moyenne 3,50 m de profondeur. Elle est souvent doublée à l'arrière des cases pour celle qui sont situées à la lisière du village, par des cours plus vastes fermées par des clôtures en épineux ou en tiges de mil, et qui ont plusieurs usages : empiler le bois de chauffe, parquer le cheval, mettre à sécher les callebasses après la récolte.... A noter que la terrasse des cases sert d'entrepôt pour les bottes de paille et aussi pour le fourrage des animaux auquel semble s'attacher un intérêt grandissant.

L'ensemble : case, hangar, cuisine et cour fermée, représente le bloc fondamental d'habitation ; il est reproduit à l'échelle de chaque ménage, et il est exceptionnel que l'un ou l'autre élément manque.

Enfin il faut signaler que la case ronde, du même type que chez les Rimaybé ou les Mossi, n'est pas absente (le quart des cases environ). C'est plutôt une case provisoire que se construisent les jeunes mariés ou les étrangers fixés depuis peu de temps au village ; à titre plus stable, elle est réservée aux femmes sans mari ou aux visiteurs de passage. Elle mesure en moyenne un peu moins de 4 m de diamètre, mais peut descendre à 3. L'épaisseur du mur est celle d'une brique dans sa largeur. Ainsi le volume de briques ne représente-t-il que 5 m<sup>3</sup>, pour 30 la case carrée, mais sa surface habitable est moitié moindre, correspondant à une chambre simple, tout en remplissant les fonctions de magasin. La case ronde est couverte d'un toit en paille conique mais qui quelquefois prend une allure ventrue l'apparentant à une calotte de sphère. Ces toits sont préparés au sol et, pour les réparer, on peut aussi les y descendre.

Dans quelques cas, la case ronde peut être recouverte d'une terrasse, comme on le voit faire chez les Haoussas, et ici très souvent pour les cuisines. On notera que la case ronde n'a pas connu la mutation observable au Mali ou au Sénégal où, au cylindre de banko, a été de façon presque générale substitué un cube équivalent en volume.

Des cases rondes servent aussi de greniers, mais elles sont d'un diamètre plus petit et leur différence tient surtout à leur mode de fermeture par une porte de faible dimension (60 x 50 cm) ; leur base est rehaussée et forme extérieurement un bourrelet.

#### - Organisation des maisons

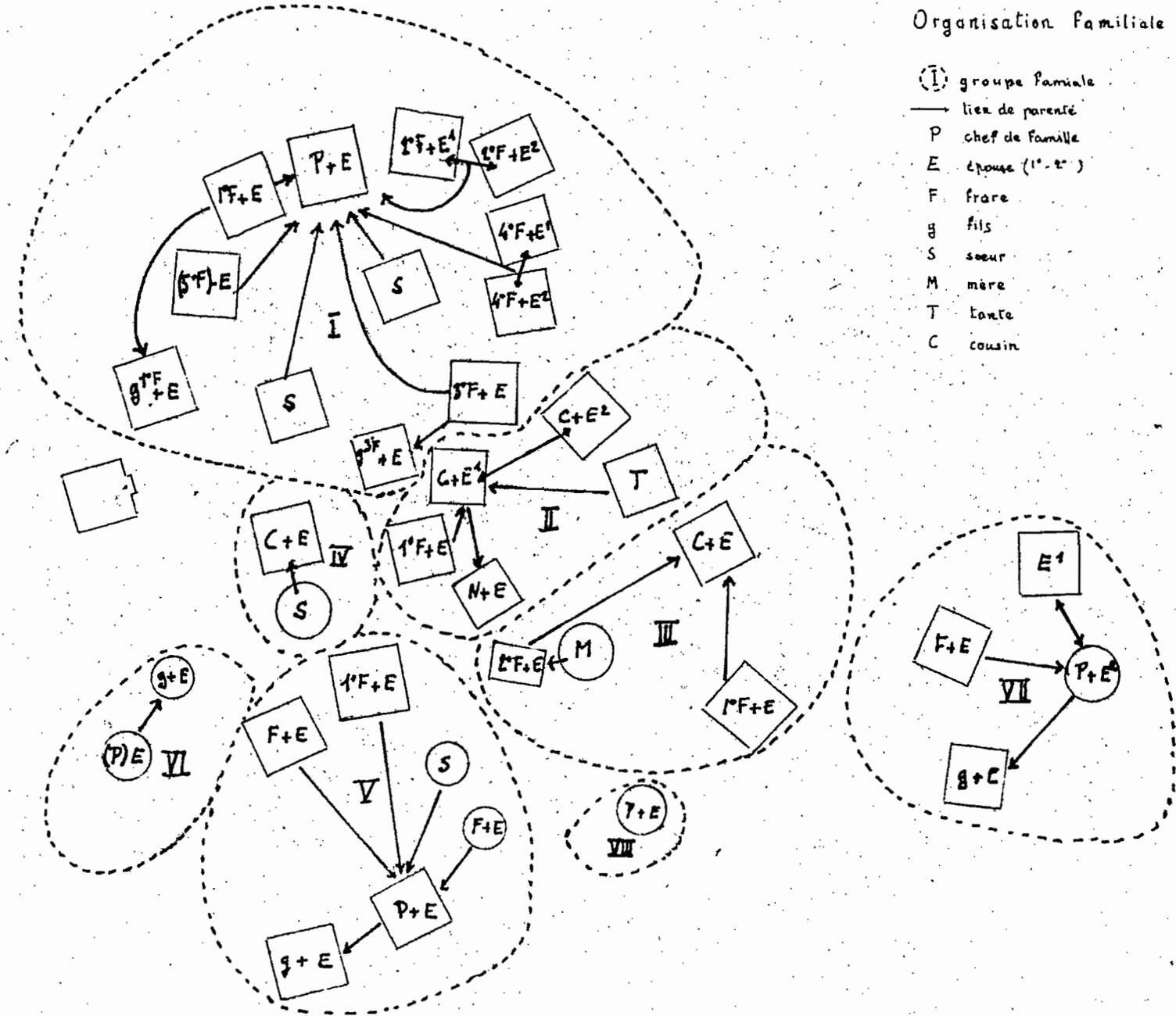
Les quartiers seraient d'une désespérante monotonie avec leurs maisons sensiblement toutes pareilles si elles étaient disposées en alignement continu comme dans les cités de banlieues ; il n'en est rien et l'apparence est plutôt celle d'un grand désordre, avec des chemins étroits et sinueux s'insérant entre des blocs comme nous les avons définis, d'allure hermétique et orientés un peu dans tous les sens.

En fait ; c'est la composition des familles qui dicte la disposition des blocs comme on le voit chez celles qui sont implantées les plus récemment, ainsi pour la famille fixée le plus à l'Ouest du village. C'est autour d'une cour plus ou moins vaste que se regroupent les cases, de part et d'autre du chef de famille. Il ne semble pas toutefois que celui-ci recherche un emplacement particulier, par exemple en fonction d'un point cardinal, sauf qu'il se situe généralement face à l'entrée de la cour

Fig. 13 : Oursi - les familles à l'Est

Organisation Familiale

- (I) groupe familiale
- lien de parenté
- P chef de famille
- E épouse (1°-2°)
- F frere
- g fils
- S sœur
- M mère
- T tante
- C cousin



X

Cette entrée n'est pas matérialisée par un portail, à plus forte raison par un vestibule, comme c'est l'usage dans beaucoup de populations africaines et en particulier chez les Songhay de la région de Tombouctou. Par contre un hangar végétal peut être élevé au milieu de la cour, ce qu'a fait le chef de village.

Chaque membre de la famille installe son bloc par rapport à celui du chef de famille, dans un ordre qui n'est certainement pas indifférent, quoique semble-t-il pas très rigoureux, les épouses d'abord, les frères, puis les générations suivantes. Enfin chaque famille pourrait vivre à l'abri d'une clôture. Quand ces enclos sont très rapprochés, les cases elles-mêmes servent à délimiter les espaces familiaux. A la périphérie du village seulement, les barrières en branches d'épineux le ceinturent de façon continue, mais les animaux sauvages, comme les hyènes ou les chacal, ayant été systématiquement détruits au cours de ces dernières années, ce n'est même plus absolument indispensable.

Ce qui amène une certaine confusion dans cet habitat aux principes très simples, c'est sa densification. Le nombre des membres d'une famille venant à s'accroître, on essaie de les loger au mieux sur place, en gagnant sur la cour commune et dans ce cas elle perd son unité. Cela s'observe très nettement dans la maison le plus au Nord du quartier Est, où deux cases appartenant à des femmes revenues au village après leur veuvage ont pris place au centre de la cour primitive, entraînant son démembrement en deux cours plus petites.

#### - Vie des quartiers

Une attention particulière va être portée au quartier Est qui a fait l'objet d'un relevé détaillé (fig. 13). Ce quartier est peuplé des membres d'un groupe ethnique particulier appelé mallebé (1). Ils comptent à peu près 120 habitants (dont 62 adultes). La plus grande partie du quartier est formée par les descendants d'un même bisaïeul qui a dû mourir au début de ce siècle (un de ses fils est le dernier-décédé en 1930). La principale famille (1) est groupée au Nord et compte six frères avec leurs épouses (deux sont bigames) et deux de leurs fils mariés (dont un en permanence à Abidjan). Ils ont recueilli deux de leurs soeurs devenues veuves (cf supra), avec lesquelles vit aussi une de leurs filles divorcée.

---

(1) Une enquête sur leur origine serait bien nécessaire. G. le Moal in Notice carte ethnographique 3-4, IFAN 1964, donne les Mallebé comme d'anciens captifs noirs des Twaregs qui se sont alliés aux Peuls. En tout état de cause leur origine n'influe nullement sur leur habitat qui est rigoureusement le même que celui des Songhay du quartier principal.

A la suite de cette même famille prennent place celles de trois groupes de leurs cousins ; l'un (II) comprend un homme avec ses deux femmes, son frère et un neveu, tous deux mariés, et une belle soeur mère de ces deux derniers, revenue au village après veuvage. Une autre (III) comprend trois frères avec leurs femmes, une de leurs mères avec une de leurs soeurs revenue après divorce ; enfin le troisième (IV) juxtapose les cases d'un autre cousin et celle de sa soeur veuve.

Au Sud du quartier une famille non apparentée aux précédentes (V) regroupe autour d'une même cour un homme, son fils, ses trois frères, tous mariés, et une soeur veuve. Une autre famille (VI) dont le chef est décédé en 1978, est venue se fixer assez récemment et comprend maintenant la femme et son fils aîné marié.

Un peu à l'écart au Sud Est du quartier est installée une famille de forgerons bella (VII) originaire de Niamey cela depuis 1957 ; elle est formée d'un homme avec ses deux femmes, de son fils et de son frère, tous deux mariés. Enfin un jeune ménage (VIII) est venue s'insérer tout récemment au Sud.

Il est à remarquer que, dans ces ménages polygames, le mari n'a pas sa case en propre.

Le nombre total de cases d'habitation est de 36, dont 7 sont rondes, plus une autre ronde ordinairement vide réservée aux hôtes de passage. A noter encore que ce quartier a sa propre mosquée, une simple case carrée de 5 mètres de côté, sans compter son mirhab orienté à 90°, située sur la face Ouest du quartier ; et comme autres lieux publics à proximité immédiate, une petite place pour les hommes avec des troncs d'arbre lignés qui servent de banquettes et un hangar pour abriter les causeurs du soleil. Le second hangar qui se trouve à l'extrémité opposée du village appartient au forgeron et lui sert d'atelier. Non loin de la mosquée est aménagé un parc à bétail collectif en 197 , à 45 m au Sud du quartier, lui assurant ainsi avec les autres équipements publics sont entière autonomie vis-à-vis du quartier principal.

Le quartier principal, celui de la population noble(1), n'a pas pu, faute de temps, être étudié case par case. Il a grossièrement une forme circulaire et ses composantes s'articulent autour d'un lieu central

---

(1) Il n'est pas exclu que ce quartier compte aussi des Mallebé. L'enquête des parasitologies estimait en effet qu'il représentaient 45 % du village plus par conséquent que les 120 habitants du quartier Est.

qui est la mosquée. Cet édifice est la plus grande construction de tout le village puisqu'il mesure 8 mètres de côté sensiblement pour chacun, sans compter le mirhab orienté exactement comme au quartier mallebé. Un espace vide de 10 à 20 mètres de rayon entoure la mosquée, l'équivalent d'une place publique mais sans aucun aménagement, quoique les hommes s'y réunissent souvent. Une large allée le prolonge en direction du Sud et de la mare. Un puits creusé en 1977 la jalonnait mais, ne débitant pas convenablement, il est actuellement abandonné et remplacé par un autre situé au SW. Entre le puits et l'agglomération a été installé un petit marché qui offre 5 rangées d'une cinquantaine de mètres environ chacune d'abri ombragés utilisés les dimanches matin par une cinquantaine de marchands forains, tandis que se tient en contrebas le marché aux petits ruminants. Deux maisons limitrophes couvertes en toile ondulée ont leur pièce principale aménagée en boutique. De l'extérieur le quartier présente un aspect assez hermétique car, en dehors de la grande percée vers le Sud, les maisons sont à peu près entièrement clôturées et les passages permettant de pénétrer sont étroits et tortueux.

L'examen du plan donne l'impression que le quartier présente en gros l'aspect d'une grappe ; il est cependant fractionné en deux ensembles suivant une ligne passant par la mosquée et orientée du NW au SE. Le Nord est plus compact, les cases se touchant (74 par ha), les maisons ne sont pas séparées les unes des autres par des clôtures ; on ne distingue même pas les voies de circulation qui par endroit traversent les cours des maisons. Au Sud, c'est tout le contraire et les cases formant une même maison sont en ordre plus lâche (27 par ha), et nettement regroupées en couronnes autour des cours (12 cases autour de celle de la maison la plus à l'Ouest). Il est même à penser que l'ensemble des six maisons auquel appartient celle du chef de village constitue un quartier individualisé avec sa place centrale. Le type d'explication que pourrait fournir une enquête approfondie serait que la partie Nord s'est densifiée sur place ; en tas, parce que beaucoup plus ancienne, ou encore qu'elle regroupe tous les membres d'une même grande famille.

## Ouzi - données sur l'habitat

			N + S = qu. W + qu. E = village				
A	Espace villageois	m <sup>2</sup>	13400	+ 26600	= 40000	+ 5100	= 45100
B	Surface des blocs	m <sup>2</sup>	60000	11000	= 21800	+ 4800	= 26600
C	B/A	%	75	/ 44	/ 54	/ 94	/ 59
D	Enclos	n	9	+ 12	= 26	+ 7	= 33
E	B/D	m <sup>2</sup>	1100	/ 690	/ 838	/ 680	/ 806
F	Cases canalis	n	74	+ 59	= 133	+ 29	= 162
G	Cases non canalis	n	25	+ 12	= 37	+ 7	= 44
H	F+G	n	99	+ 71	= 170	+ 36	= 206
I	G/H	%	25	/ 17	/ 22	/ 20	/ 21
J	Habitants	n	-	/ -	/ 555	+ 120	= 675
K	J/H	n	-	/ -	/ 3,26	/ 3,33	/ 3,28
L	H/D	n	11	/ 39	/ 6,5	/ 5,1	/ 6,2
M	B/H	m <sup>2</sup>	100	/ 166	/ 128	/ 133	/ 129
N	Surface H (moy)	m <sup>2</sup>	-	/ -	/ -	/ 27,5	/ -
O	Surface I (moy)	m <sup>2</sup>	-	/ -	/ -	/ 12	/ -
P	N + O (proportion)	m <sup>2</sup>	-	/ -	/ -	/ 24	/ -
Q	H x P / B	%	38*	/ 8,4*	/ 18*	/ 18	/ 18*

\* extrapolés

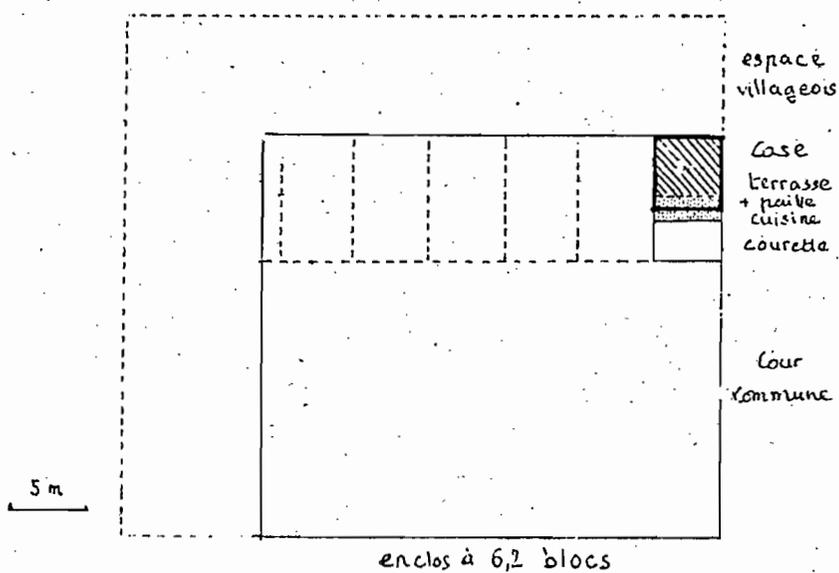


Fig 14 Surface théorique des différents éléments de l'habitat

- Evolution du village

La physionomie du village, suivant la règle générale, est en devenir perpétuel. Les modifications de portée minime qui se produisent à chaque saison sèche après les pluies quand il s'agit de réparer ou de consolider : les toits en paille que l'on recouvre, les murs pignons lézardés qu'il faut reprendre, les crépis à refaire, mais il y a aussi les remaniements internes des cases. Voici ce que nous avons pu observer au quartier mallebé juste avant la nouvelle saison des pluies 1982 et qui apparaît sur le croquis (fig. 15) : deux cases rondes ont été abattues ; dans un cas, c'était pour substituer à la case provisoire une case carrée définitive, la plus grande aujourd'hui du quartier (39 m<sup>2</sup>); dans l'autre pour remplacer une case ronde ne donnant plus satisfaction par une meilleure à deux mètres de là ; la cuisine voisine est conservée mais son ouverture modifiée ; pour cela on découpe au coutelas sur le côté de la petite case opposé à la porte un morceau de mur de la dimension de celle-ci qui va permettre de la boucher, dégagant ainsi la nouvelle porte. Deux cases carrées où logeaient des coépouses ont été également remplacées par deux nouvelles cases cette fois accolées et reportées juste au delà de l'ancienne limite du quartier, augmentant d'autant la place utilisable comme cour commune. Enfin deux cases rondes ont été bâties pour loger des ménages nouveaux auprès de leurs familles.

Sur plusieurs années des modifications plus profondes peuvent être observées, tenant surtout aux mouvements des familles, celles qui viennent s'installer au village et celles qui en partent, et que l'examen des photos aériennes fait plus ou moins bien ressortir (1). Entre 1975 et 1981, le quartier Est a vu s'installer une famille dans sa partie ouest celle qui habite actuellement des cases rondes ; le quartier principal s'est agrandi sur sa périphérie : extension au Nord, installations de familles nouvelles vers l'Ouest et, au Sud, une concession de commerçants augmentant l'espace des enclos de ce quartier de quelque 15 % (30 ares). Il est certain que la création du marché qui remonte, d'après M. Langlois, à 1972 est susceptible d'entraîner la venue d'étrangers.

Plus lointainement, M.P. Delmond, administrateur en retraite, auteur d'une étude sur les Pauls de Dori, a bien voulu nous évoquer le

---

(1) Photo I.G.N. - France du 12 nov, 1955 et 8 nov, 1975.

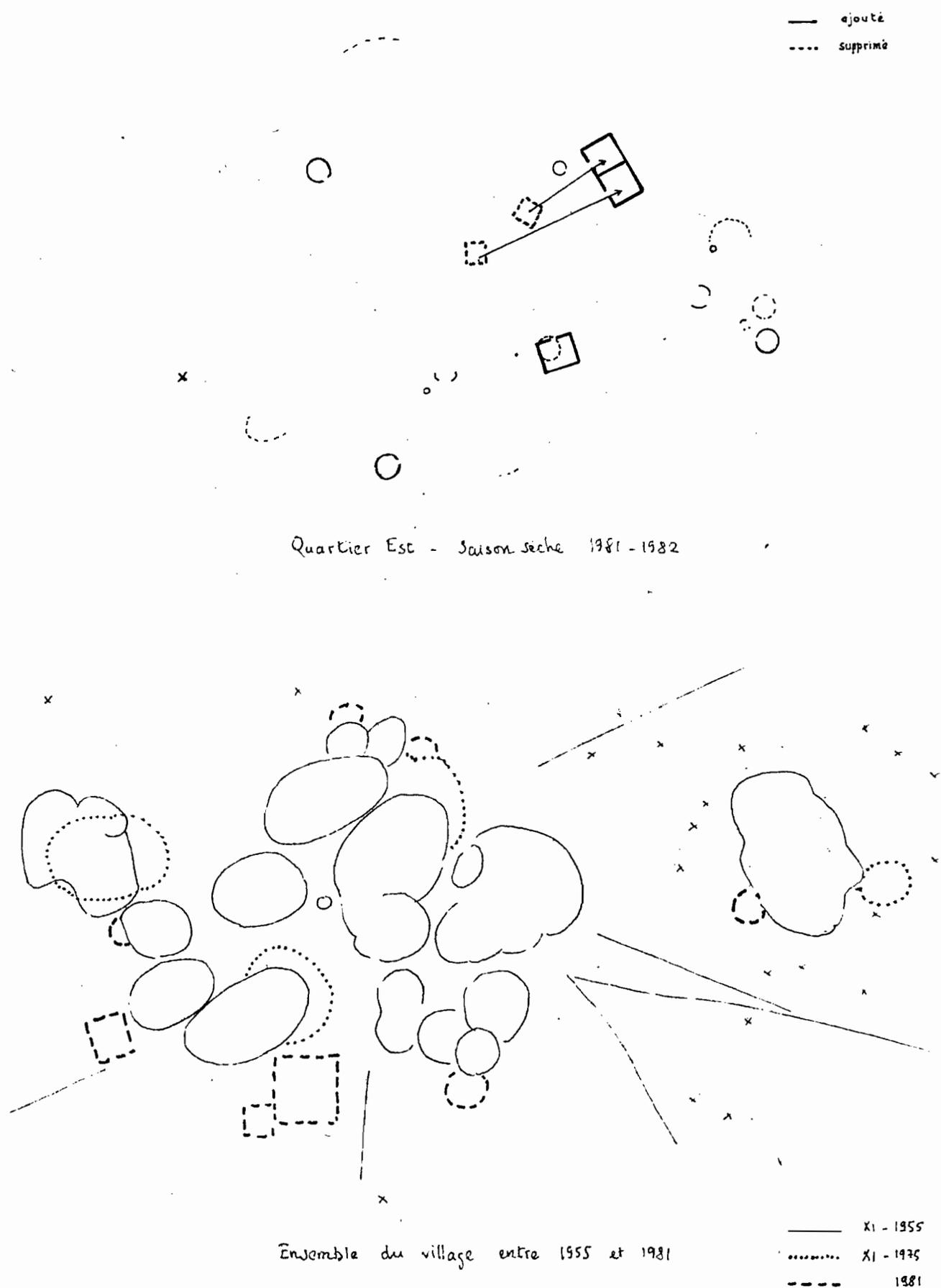


Fig. 15 : Oursi : transformations au cours des années

souvenir qu'il avait gardé d'Oursi tel qu'il le voyait au cours de ses tournées pendant les années de guerre. Pour lui, "les cases songhay d'Oursi étaient des cases en banko à toiture de paille du modèle le plus courant". Nous formulons pourtant l'hypothèse qu'il y a plusieurs décennies ces villages de la lisière du Sahel étaient formés d'un rassemblement de huttes végétales, comme c'était encore le cas vers Gao dans les années 50 (1), et comme ce l'est toujours chez les Touaregs, à Darkoy par exemple. Sous l'effet de l'évolution et sans doute des incitations de l'administration pour prévenir les incendies, un village comme Oursi aurait adopté la construction en banko. La population interrogée conclut en ce sens, mais des documents de l'époque seraient bien utiles pour corroborer ces suppositions.

Un fait surprend à l'examen des photos aériennes de 1955, antérieures de vingt ans à quelques jours près de la série suivante, c'est la stabilité presque absolue du village dans son emprise sur le terrain, tout comme Kolel. Quatre modifications seulement ont eu lieu entre temps : l'installation de la famille de forgerons comme nous avons vu, la transformation de la maison la plus à l'Ouest du village, et des extensions en deux endroits sur des espaces vides. Au total ces transformations sont beaucoup moins importantes que celles des dernières années.

#### Comparaison du nombre de cases

	Sud	Nord	Est	Total
1955	40	88	27	155
1981	71	99	36	206
%	+ 77	+ 12	+ 33	+ 33

Nous avons essayé de compter les cases. Malgré l'excellente qualité des photos, les résultats ne peuvent être garantis. Le nombre de cases aurait augmenté sur ces 26 dernières années de 33 %.

---

(1) G. Brasseur, op. Cit. p. 514.

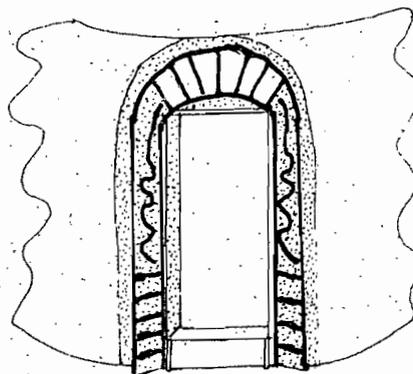
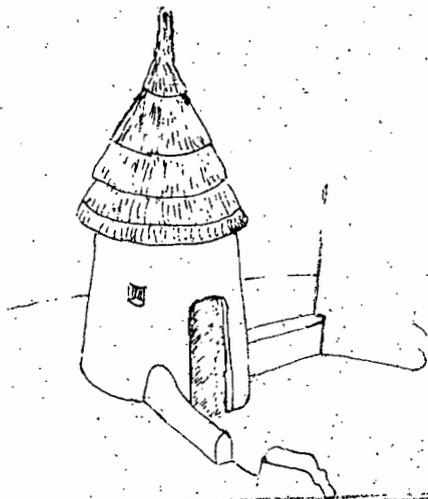
Cependant cette progression ne semble pas égale suivant les quartiers. Faut-il conclure de la faible progression du quartier Nord que, déjà trop serré, il se serait en partie déplacé vers l'autre ?

Il s'avère impossible de pousser plus avant l'analyse des photos. En particulier la forme des cases à l'échelle du 1/50 000° n'apparaît pas nettement ; on la dirait ronde sur la photo de 1955, mais il serait téméraire de l'affirmer ; on ne distingue pas davantage s'il s'agit de blocs véritables ou de simples cases.

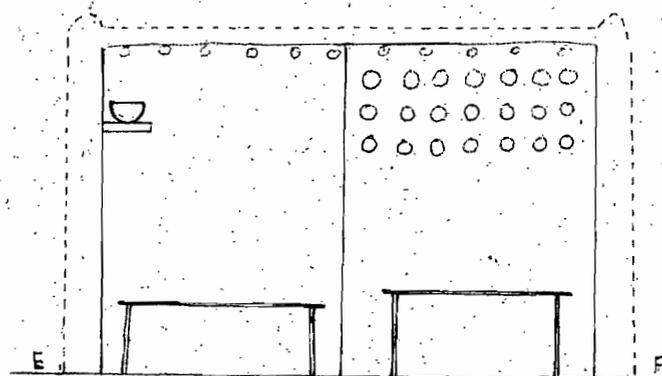
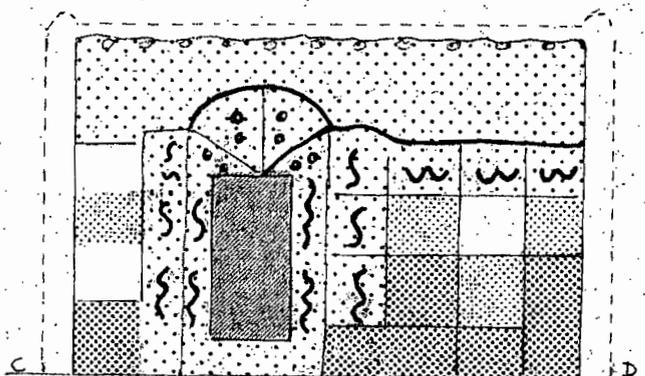
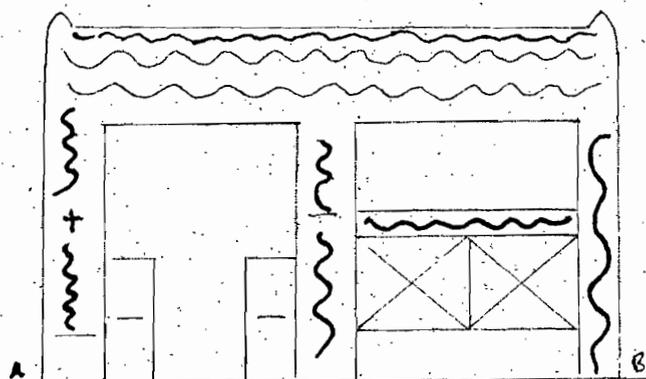
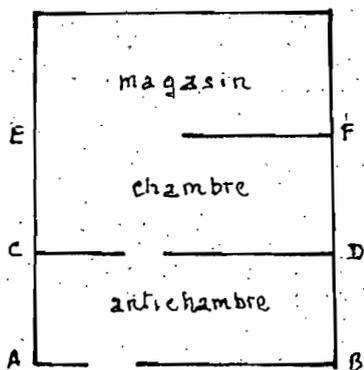
#### Quelques éléments de fantaisie

L'habitat africain se révèle en général très utilitaire, même dans les aspects les plus mystiques qui le soutendent et que nous pouvons peut-être reconnaître au travers de ce qui nous paraît simples manifestations artistiques. A Oursi s'observent ici et là certaines recherches décoratives, principalement dans les cases d'une maison proche de chez le chef de village. Ces cases ont extérieurement une allure fermée, les murs qui entourent les courettes sont à hauteur d'homme si l'entrée ne comporte pas de linteau ; sinon, ils atteignent environ deux mètres. Ils peuvent être recouverts d'un crépi fin gris clair qui fait contraste à la fois avec la couleur du sol sableux et des murs de la case ocre clair. L'encadrement de la porte est agrémenté de chaque côté par une moulure en argile demironde qui décrit des volutes à la façon d'un serpent (fig. 16-1) ; elle est parfois soulignée par un crépi de teinte plus vive, et le fronton disposé au dessus du linteau, de forme arrondie, divisé en secteurs rayonnants un peu comme une coquille Saint-Jacques, est enduit d'un badigeon blanc, le tout du meilleur effet. Mais le plus gros effort, non perceptible de l'extérieur du bloc, concerne la façade principale de la case qui porte une décoration beaucoup plus élaborée, comme nous allons la retrouver dans d'autres villages sédentaires plus importants qu'Oursi.

L'impression qui se dégage de ces cases, en dehors de l'effet décoratif, c'est qu'elles conçoivent la cour non plus comme un espace privatif en relation étroite avec la cour commune, mais plutôt comme une partie intégrante de la case, une sorte d'antichambre à ciel ouvert, digne de tout le soin que l'on peut apporter à la pièce d'honneur de sa maison.



Oursi : quelques éléments de fantaisie



Koirzena : décoration d'une case

Fig. 16. Eléments décoratifs dans l'habitat

## VERS LE MODE URBAIN

Dans les gros villages songhay de la vallée du Gorouol comme Saouga ou Korizeina, sans doute très anciens, et un peu plus au Nord Markoy, se dégage l'impression de civilisations proches des villes.

C'est d'abord la décoration qui y est plus poussée, plus répandue et raffinée. De nombreuses façades sont recouvertes de ces moulures rencontrées sporadiquement à Oursi qui rompent la monotonie des murs plats et donnent à chaque case sa note d'originalité. Le style est à peu près constant. Des moulures en lignes horizontales vont d'un bout à l'autre de la façade, plus ou moins écartées ; elles sont recoupées par d'autres verticales, mais sans alignement obligatoire, si bien que les figures dessinées forment une série de carreaux plus ou moins carrés ou rectangulaires. Certains sont recoupés par des diagonales ou par des médiatrices. Quelques uns sont occupés par un long motif sinusoïdal rappelant le serpent, celui qui se trouve généralement sur les encadrements des portes ; d'autres dessins nettement plus ésotériques figurent aussi dans les carreaux.

Ces dessins sont fragiles comme le crépi ; il ne faut pas les voir dans le courant de la saison des pluies, mais au coeur de la saison sèche, après que les réfections sont intervenues. C'est cette précarité qui retient sans doute d'utiliser la couleur pour faire mieux ressortir les dessins puisqu'elle l'est fréquemment dans les intérieurs de cases. Les carreaux y sont badigeonnés dans les tons jaune, ocre, bleu, blanc, ou bien la couleur recouvre seulement une partie des motifs en relief. Ce sont souvent les encadrements de portes qui font l'objet de ces soins, mais également tout un mur ou certains "meubles" en argile qui servent de poêle, ou encore ces étagères sur lesquelles on aligne les callebasses ou les bassines en tôle émaillée aux couleurs vives, comme sur les murs sont accrochées en rangs réguliers des assiettes du même genre.

Les pièces d'une même case sont souvent au nombre de trois (fig. 16-2). La première est largement aérée par des baies sur les côtés et une entrée à façade bien dégagée à mi-hauteur. Cette pièce qui remplace la courette habituelle est une sorte d'antichambre où l'on dort en saison chaude, alors que la pièce principale bien fermée est utilisée comme chambre en saison froide, et la troisième pièce toujours comme magasin.

Cette solution des pièces adaptées aux saisons n'est pas un fait isolé ; elle se rencontre aussi chez les ethnies aux techniques d'habitat perfectionnées comme les Dogon(1).

Le second élément d'urbanisation de l'habitat tient au plan de la maison et se révèle surtout dans de gros villages promus à la destinée de villes par l'implantation de services publics et d'une structure commerciale. Il s'agit essentiellement de Markoy, mais Déou suit le même chemin, sans parler de Gorom-Gorom qui, chef-lieu administratif depuis maintenant un quart de siècle, dispose en quelque sorte de son plan d'urbanisme, avec son quadrillage de rues et d'avenues.

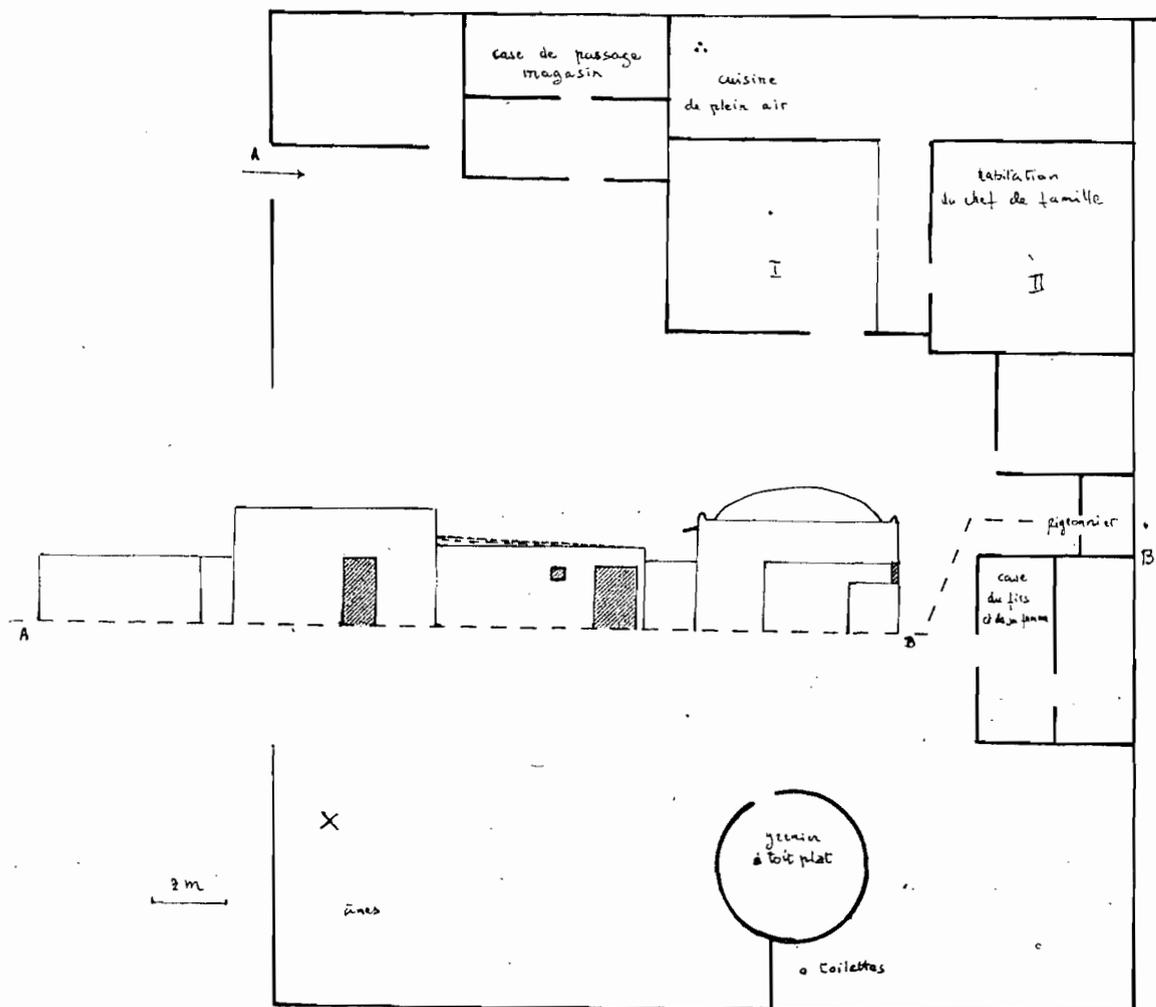
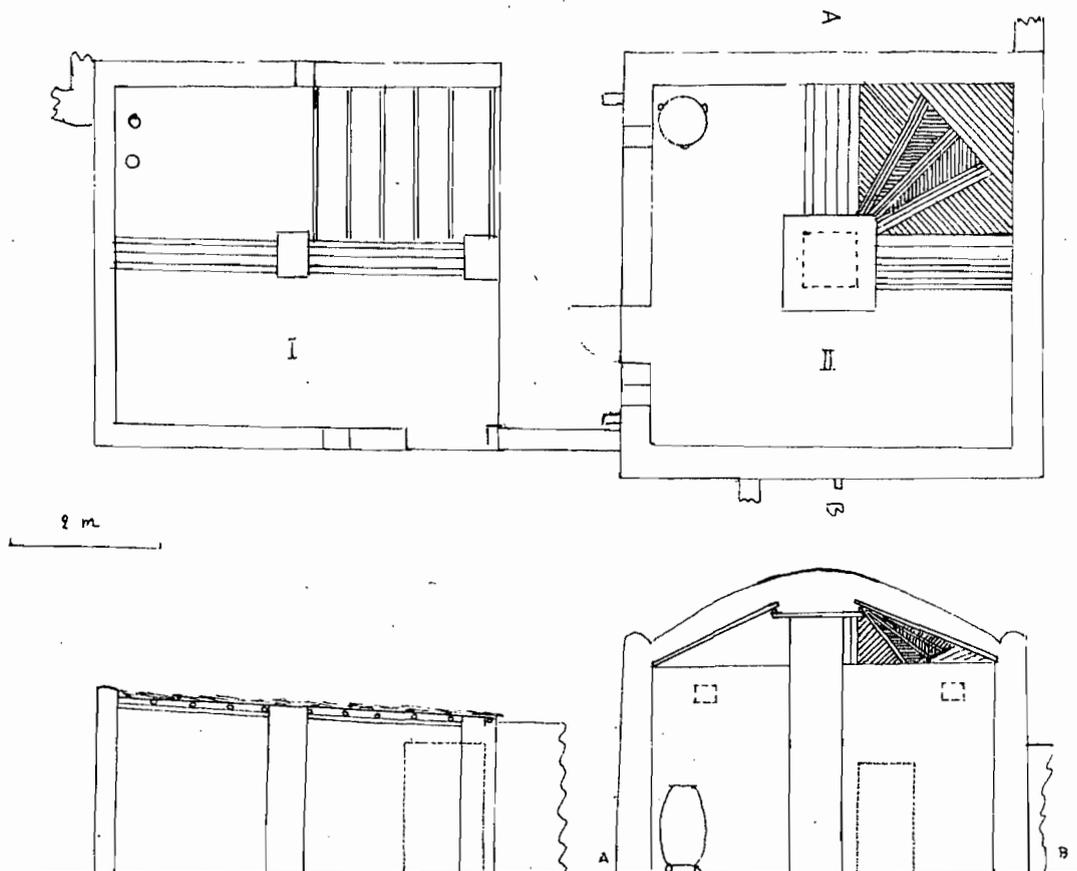
A Markey deux maisons ont retenu notre attention, toutes deux marquées seulement par leurs plans orthogonaux qui, en l'absence de plans d'urbanisme d'ensemble, marquent chez leurs propriétaires l'intention d'affirmer leur droit sur le terrain et de disposer de beaucoup d'espace pour augmenter dans l'avenir la taille de la famille ou de sa clientèle. L'une d'elle est celle d'un Adranké, c'est à dire un des membres de la communauté haoussa venu ici pour y pratiquer le commerce et plus particulièrement celui du bétail sur pied. Cette maison ne présenterait pas d'élément d'originalité si la case du chef de famille n'était d'un type tout à fait particulier, inhabituel à la région ; il s'agit en effet d'une construction dont le toit est en forme de coupole, à la façon de Tahoua. Cette case est exceptionnellement vaste pour ne comporter qu'une seule pièce, extérieurement un carré de 5,50 m de côté, soit plus de 30 m<sup>2</sup>, et intérieurement encore 22 m<sup>2</sup>. Cependant il faut tenir compte qu'un énorme pilier central de 70 cm de côté est nécessaire pour soutenir le toit. Celui-ci est relativement haut, 2,50 m sur les murs et 3,30 au centre, ménageant ainsi un grand cubage d'air, d'environ 65 m<sup>3</sup>, un air qui circule sans doute assez bien grâce aux ouvertures, la porte mais surtout des fenêtres près du toit.

En réalité cette case ne doit pas rendre un service différent de la case songhay d'Oursi ; comme celle-là, elle est divisée, malgré l'absence de murs de séparation, en secteurs spécialisés dont le pilier central marque les limites. Ainsi dans la partie droite, le lit évoque la chambre à coucher, dans celle de gauche, la jarre à grain, les canaris et divers matériel, le magasin. Ce qui la rend remarquable, c'est la coupole qui la surmonte et témoigne de l'habileté du maçon qui l'a montée.

---

(1) G. Brasseur, op. cit., p. 385

Fig. 17 : Markoy - maison avec case à coupole



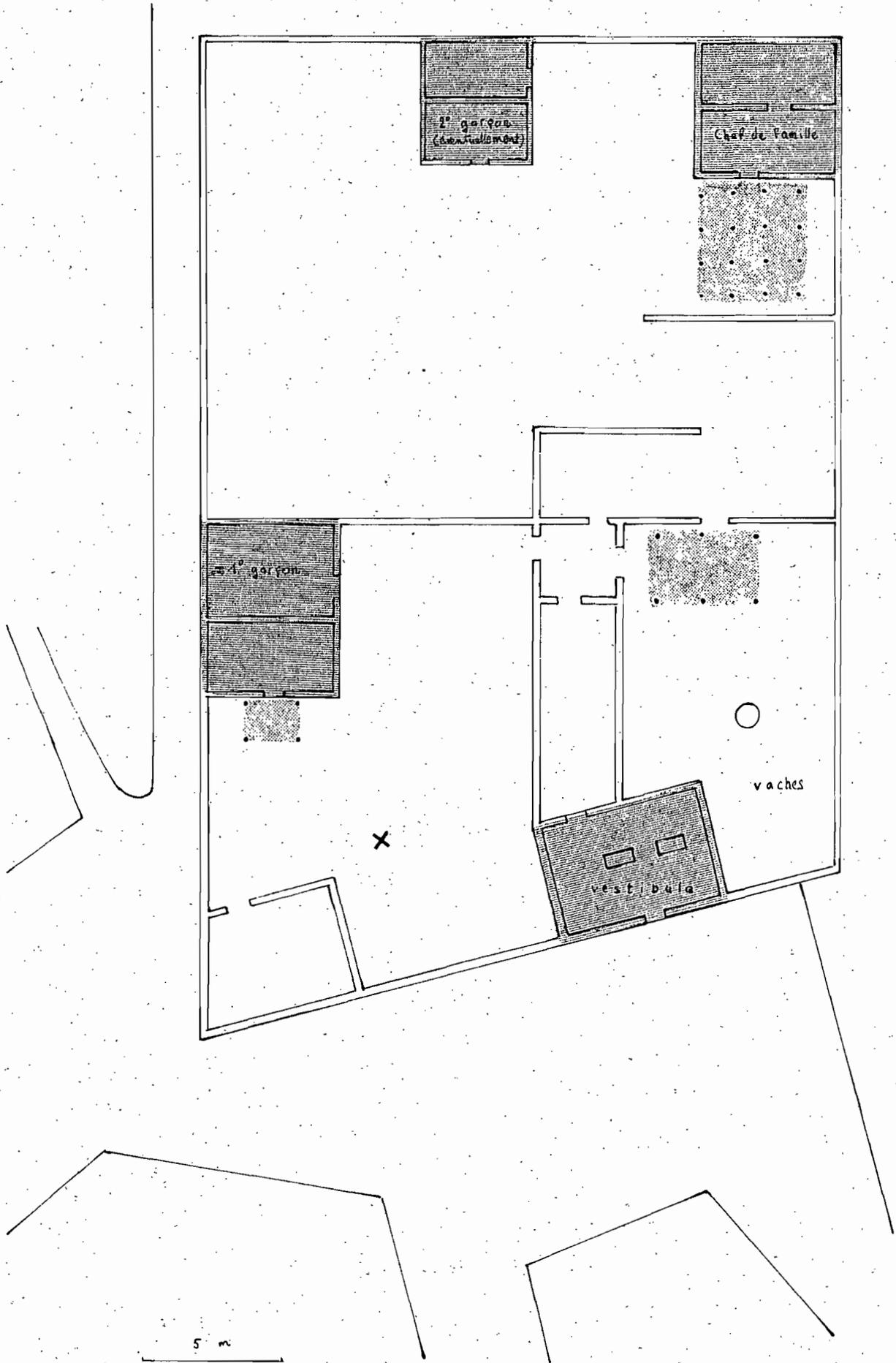


Fig. 18 : Markoy - maison dite du sourd

Les pièces de bois qui en constituent le support doivent en effet être mises en place avec beaucoup d'art pour former une sorte d'octogone prenant appui sur le mur et qui convenablement recouvert de banko accusera sur le dessus une forme sphérique. La difficulté de construire ce genre de coupole explique sans doute sa rareté, et celle qui est ici décrite remonterait aux années 40.

La deuxième maison citée en exemple (fig 18) comme représentative d'une conception urbaine est également celle d'un propriétaire haoussa. Extérieurement elle se signale par sa muraille rectiligne qui l'entoure et empêche les regards d'aller outre. La seule entrée est sur la place publique, défendue par un grand vestibule à la façade remarquablement décorée et pourvue d'inscriptions (cf. photo).

Ce qui fait plus encore l'originalité de cette maison, c'est son plan, sa division interne avec, au bout d'un passage muré le reliant au vestibule, une "plaque tournante" permettant d'aller dans la cour du ménage du fils ou dans celle du chef de famille sans voir ce qui se passe chez l'autre grâce à un système savant de chicanes. La maison dans son ensemble n'est pas encore parvenue à son stade ultime d'aménagement puisque la cour arrière est conçue pour être à son tour subdivisée de la même manière lorsqu'un occupant se sera installé à titre définitif dans la partie gauche.

CONCLUSION

Nous venons de passer en revue les différents types de constructions actuellement visibles en Oudalan. Soit-ils vraiment typiques de chacun des groupes ethniques en présence, ou même d'un genre de vie donné, nomade ou sédentaire ? Rien n'est absolument certain. Nous avons vu les Tamachek passer d'une saison à l'autre de la tente en peau à l'ékarbane et même les deux formes exister côte à côte au moins provisoirement (voir photo 2). De même les Rimaybé de Kolel pratiquent de façon simultanée la hutte ronde et l'ékarbane. Ce mélange est-il un fait nouveau, dû à la perte de vigueur des traditions, ou bien a-t-il toujours existé plus ou moins, prouvant que les conditions géographiques l'emportent sur les mêmes traditions dès qu'un type bien adapté ici l'ékarbane apparaît dominant, point de vue que nous avons déjà soutenu pour le Mali (1). Chez les Songhay d'Oursi, case ronde et case cubique voisinent sans que l'on puisse dire ici que le premier type est antérieur, comme à Kolel.

Par ailleurs y aurait-il incompatibilité totale entre habitat nomade et habitat sédentaire ? Les abords même de Gorom-Gorom prêtent à réflexion. Ce petit centre urbain s'est développé spontanément à partir du moment où l'administration y a installé des services sociaux : dispensaire (1952), puis école (1954), enfin une circonscription nomade (1955), cela en plein milieu nomade. C'est dire que tout y prête à la confusion des genres. Il semble bien cependant que la population a perdu tout souvenir de l'habitat nomade, Tous ceux qui viennent s'y installer construisent des cases en banko à terrasse (ou à toit de tôle ondulée). Nous avons cependant remarqué en bordure de route, à quelques kilomètres à l'Ouest de la ville un ensemble de constructions d'une même maison, appartenant à une famille bella, constitué de la façon suivante : des huttes nomades (2 ékarbanes et 2 cases tortues) et des cases de sédentaires (1 case cubique en banko et la case ronde à toit plat dont la terrasse est soutenue intérieurement par un gros pilier de banko (2) et 2 greniers en paille de type indifférencié). Ceci est la preuve que la coexistence des types nomades et sédentaire est possible, mais en l'occurrence ne l'est-elle seulement qu'à titre provisoire ? Comme telles en effet doivent être considérées ces installations que l'on voit à Markoy,

---

(1) G. Brasseur, op. Cit., p. 419

(2) nous avons déjà déjà rencontré ce type de construction à Téra, en 1952.

d'ékarbane ou de tentes en peau à l'intérieur de cours rectangulaires clôturées par des murs en banko. Mais on ne rencontre pas présentement ces ensembles typiques de l'habitat songhay de la vallée du Niger au Mali, composés systématiquement de la case tortue, pièce de résidence en couple avec la case parallélépipédique en banko réservée à l'usage de magasin (1). Cette pièce toutefois servait (2) de refuge pendant les nuits d'hiver, tout comme on se complaisait dans la case tortue pendant les chaleurs accablantes de la saison sèche, un peu comme nous avons vu faire à Koirézeina avec l'antichambre.

Cette absence, en Oudalan, d'intégration de la hutte dans l'habitat sédentaire laisse à penser que celle-ci est appelée à disparaître irrémédiablement avec sa généralisation. La hutte, comme la tente, s'imposait dans les temps d'insécurité, qu'elle fût due à la guerre ou aux catastrophes climatiques. Le premier risque a disparu sous l'effet des activités de police ; quant au second, il reste latent, comme les récentes années de sécheresse l'ont montré, au cours desquelles la seule parade contre l'améantissement du troupeau et la famine a été la fuite. Celui qui peut alors emmener sa maison avec lui sera moins durement affecté. On constate cependant que les familles éprouvent beaucoup plus de difficulté à se déplacer aujourd'hui. Leurs bagages, alourdis par de nombreux objets manufacturés, deviennent plus difficiles à trainer. Il semble aussi que la proximité des routes soit de plus en plus recherchée, les possibilités de relations avec les villes, les parents qui y sont, les avantages de toute sorte qu'on y trouve. Les troupeaux sont confiés à la garde de bouviers ; il en découle que la famille toute entière ne prend plus part à la transhumance. Ainsi la voie est-elle grande ouverte à la sédentarisation et elle le sera plus facilement encore à mesure que, en année difficile, les secours pourront venir plus facilement : graines de coton, tourteaux, mil pour les humains.

---

(1) idem, p. 134 et sq.

(2) j'emploie volontairement l'imparfait, n'ayant pas eu l'occasion, depuis les années 50, de vérifier sur place si cet usage s'était maintenu.

Ainsi tout le premier pan des modes d'habitat est-il appelé à tomber rapidement bien que cela ne se soit pas fait aussi vite que volontiers prédit il y a trente ans. Et seul restera celui que l'on voit se développer dans les petites villes, passablement monotone et bien mal adapté dans la mesure où il intègre de plus en plus de tôle ondulée. Cette évolution est d'ailleurs accélérée par la raréfaction du matériel végétal dû à l'accroissement des troupeaux, et aussi de la population, rurale et maintenant urbaine. Cette transformation, lente ici en raison de la modicité des ressources, n'en est pas moins appelée à avoir, comme partout ailleurs, de profondes répercussions sur la vie de l'homme toute entière (1).

Genre de vie	type de cellule	matériau		forme	mode de regroupement	en Oudalan	
		parois	couverture				
éleveurs nomades	tente	(nattes)	peau	1/2 cyl	camp <sup>t</sup>	Touareg	
			laine	pyramide	-	O	
1/2 nomades	hutte	(nattes)	nattes	1/2 sph.	-	Peul	
cultivateurs							
	1/2 sédent	-	nattes	paille	cylin- dre+	hameau	Rimaybé
					cône		
sédentaires	cases	banko	paille	-	village	-	
citadins							
	tradition	-	-	banko	cube	bourg	Songhay
	évolué 1	-	-	tôle	parallél	ville	Gorom-G
" 2	pièce	ciment	ciment	vertical	capita- le	O	

(1) Le problème a été posé de façon très éclairante dans la thèse de Ch. Toupet, la sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne, Paris 1975.

Annexe I

## A propos des mosquées de Bani

Bien que n'appartenant pas à l'Oudalan, nous voudrions tout de même signaler l'intérêt architectural et sans doute aussi religieux des mosquées de Bani, gros village mossi situé sur la route de Ouagadougou à Dori, à 43 km au sud de ce centre. Il ne s'agit pas de la mosquée habituelle comme en fait chaque village du Sahel, et ici même Bani, mais d'édifices dûs à l'initiative d'un marabout très célèbre dans la région, qui prêche la réconciliation entre toutes les religions. Bani aurait une longue histoire et cette secte n'est peut-être pas toute nouvelle, mais la grande mosquée remonte, elle, à 1979, la petite au printemps 1982, et les fondations d'une autre beaucoup plus vaste que la première venaient d'être élevées la même année.

La grande mosquée impressionne par sa taille : 28 m de façade et 34m de profondeur, sans le mirhab ; 15 m de hauteur au sommet du minaret ; 900 m<sup>2</sup> de surface couverte dont, en retranchant les piliers, 800 de surface utile. Elle impressionne tout autant par l'harmonie de ses proportions, sa symétrie parfaite, l'économie dans les éléments décoratifs à propos des contreforts qui sont tous fonctionnels. A l'intérieur les 100 piliers monumentaux (10 rangées de 10) rigoureusement alignés saisissent par leur répétition autant que par leur masse diffusant de façon rayonnante la faible lumière qui pénètre par les quelques portes et fenêtres ; l'emploi des motifs en ogive, en plein cintre, en bandeau, qui réunissent les piliers à leur sommet rompt toute monotonie, sans rien enlever à l'ensemble de sa sobriété.

Le petit édifice dit "la mosquée du diable" a été implanté à quelques centaines de mètres à l'Est du village sur un promontoire cuirassé très plat et dénudé, aux rebords ravinés. C'est un véritable chef d'oeuvre d'une très grande pureté qui étonne par l'élancement de son minaret, visible de très loin et par le volume du bâtiment inscrit à peu près dans un cube, l'ensemble laissant croire à des dimensions beaucoup plus importantes qu'elles ne sont en réalité. L'intérieur lui-même ne représente qu'une surface couverte de 4 x 4 m recoupée par deux piliers centraux du plus heureux effet, vus de l'entrée, par la façon dont ils encadrent le minbar, en mettant en valeur son aspect mystérieux.

Enfin la dernière mosquée, un projet beaucoup <sup>plus</sup> ambitieux que la première, pose des difficultés car, pour épondre aux calculs d'ordre mystique auxquels se sont livrés ses architectes, elle devrait entraîner le déplacement de la route nationale dans son tracé actuel.

Fig. 20 : Bani -  
la grande mosquée

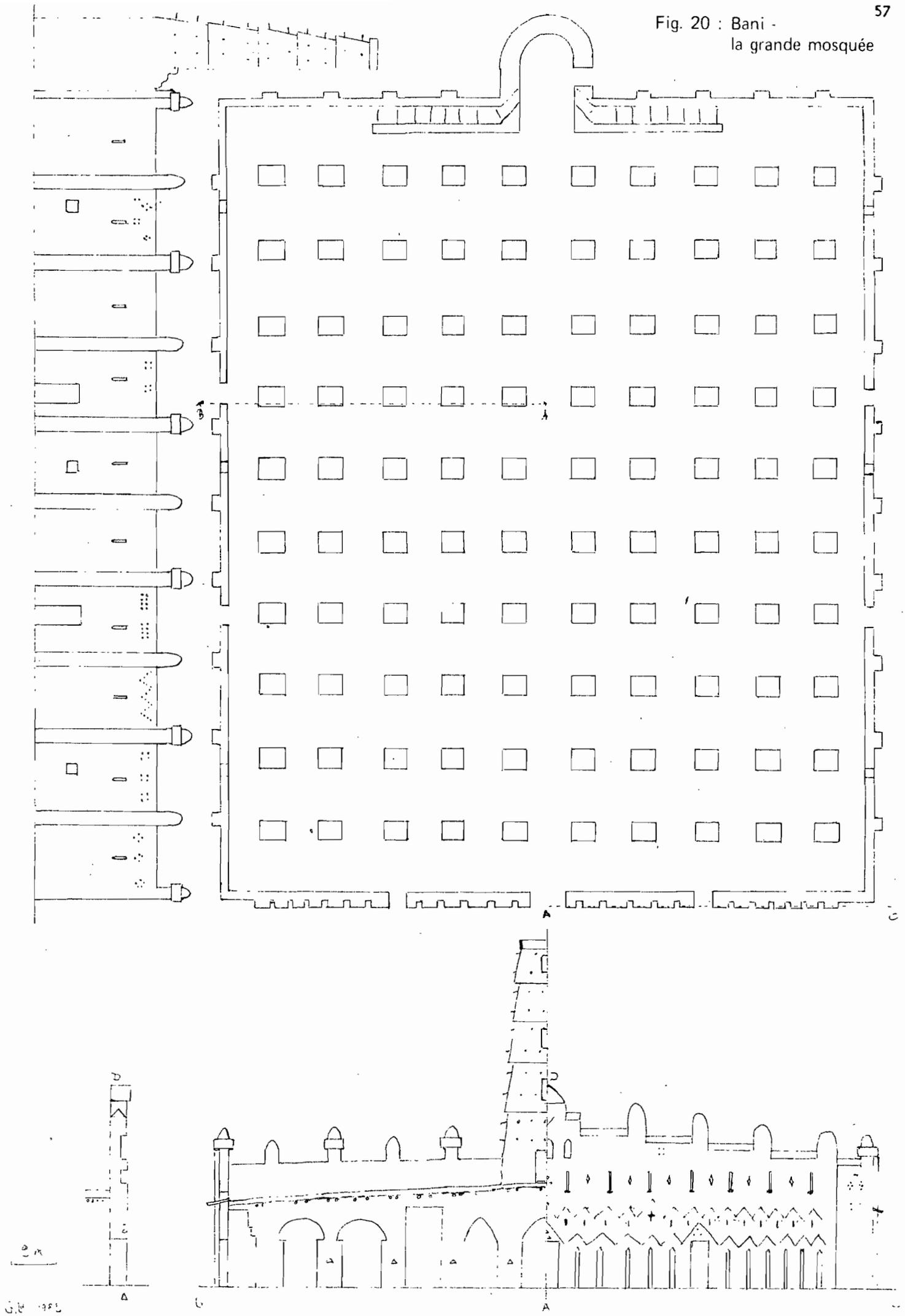
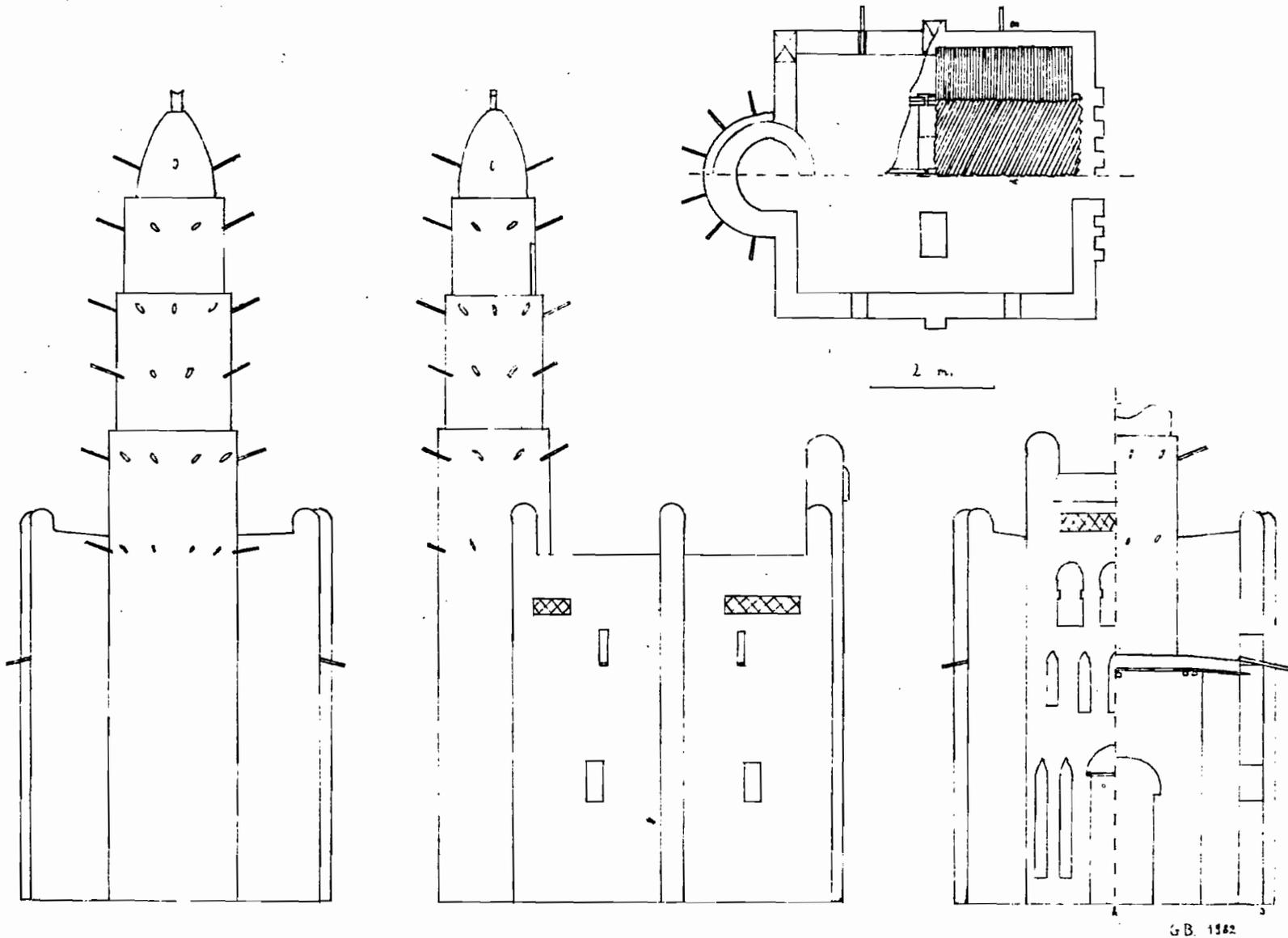


Fig. 21 : Bani - la mosquée du diable



-  case cubique
-  case ronde
-  cuisine
-  clôture
-  puits
-  arbre

Échelle: 1/50000, mission Spéc 23-1-81, ph. N° 27  
 ● 50 m.

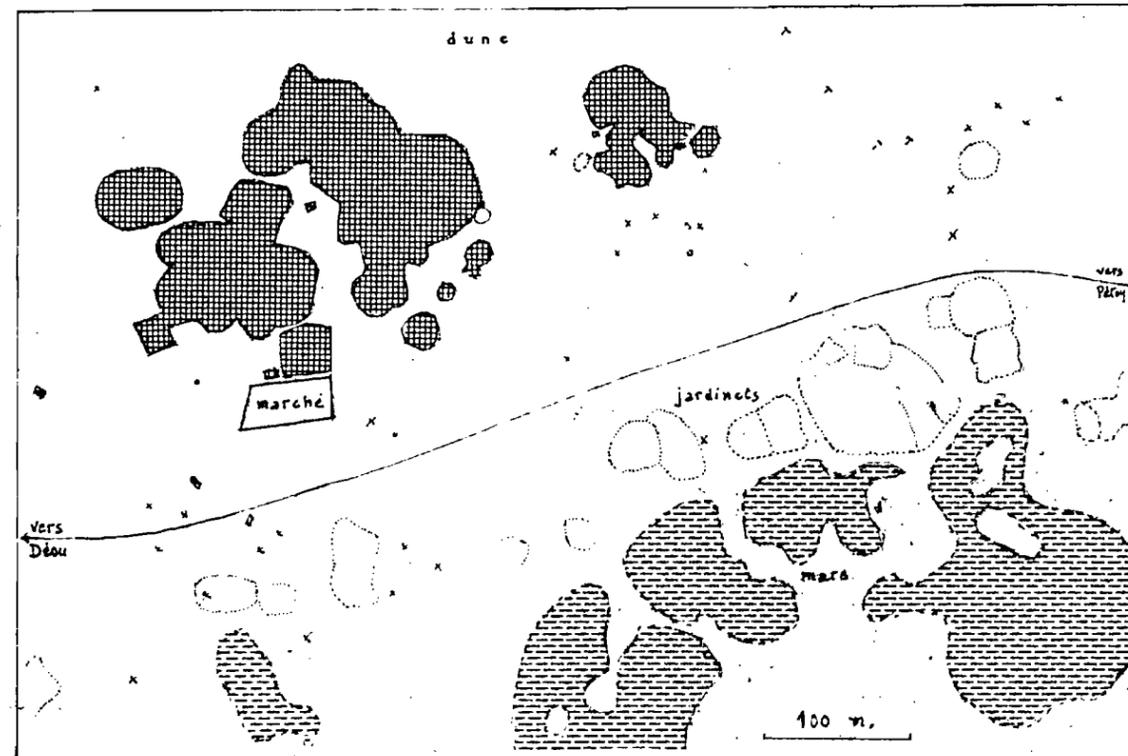
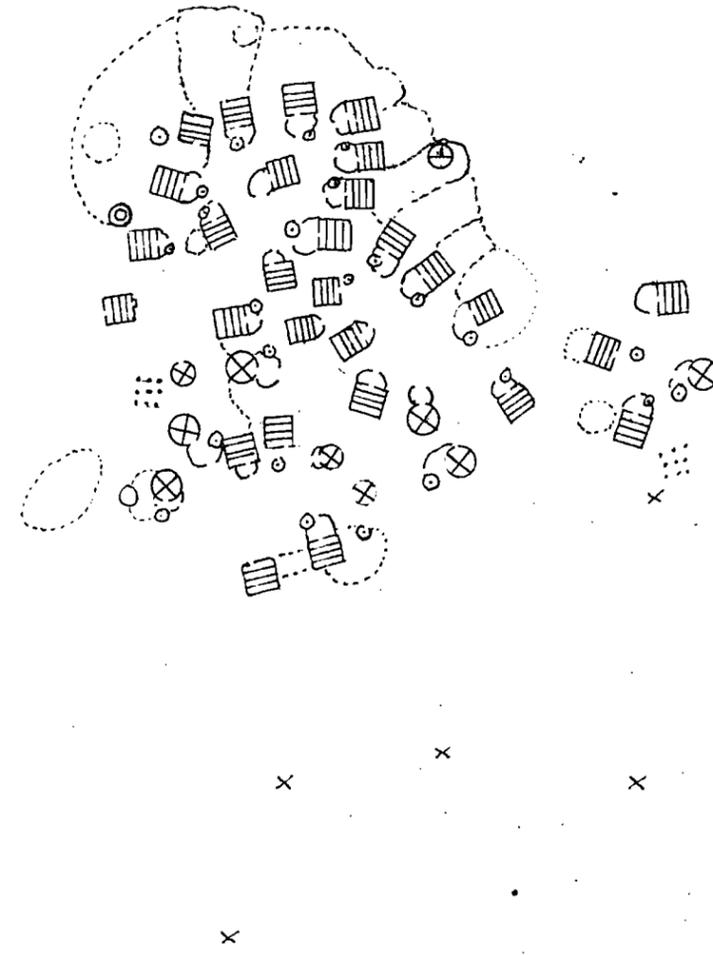
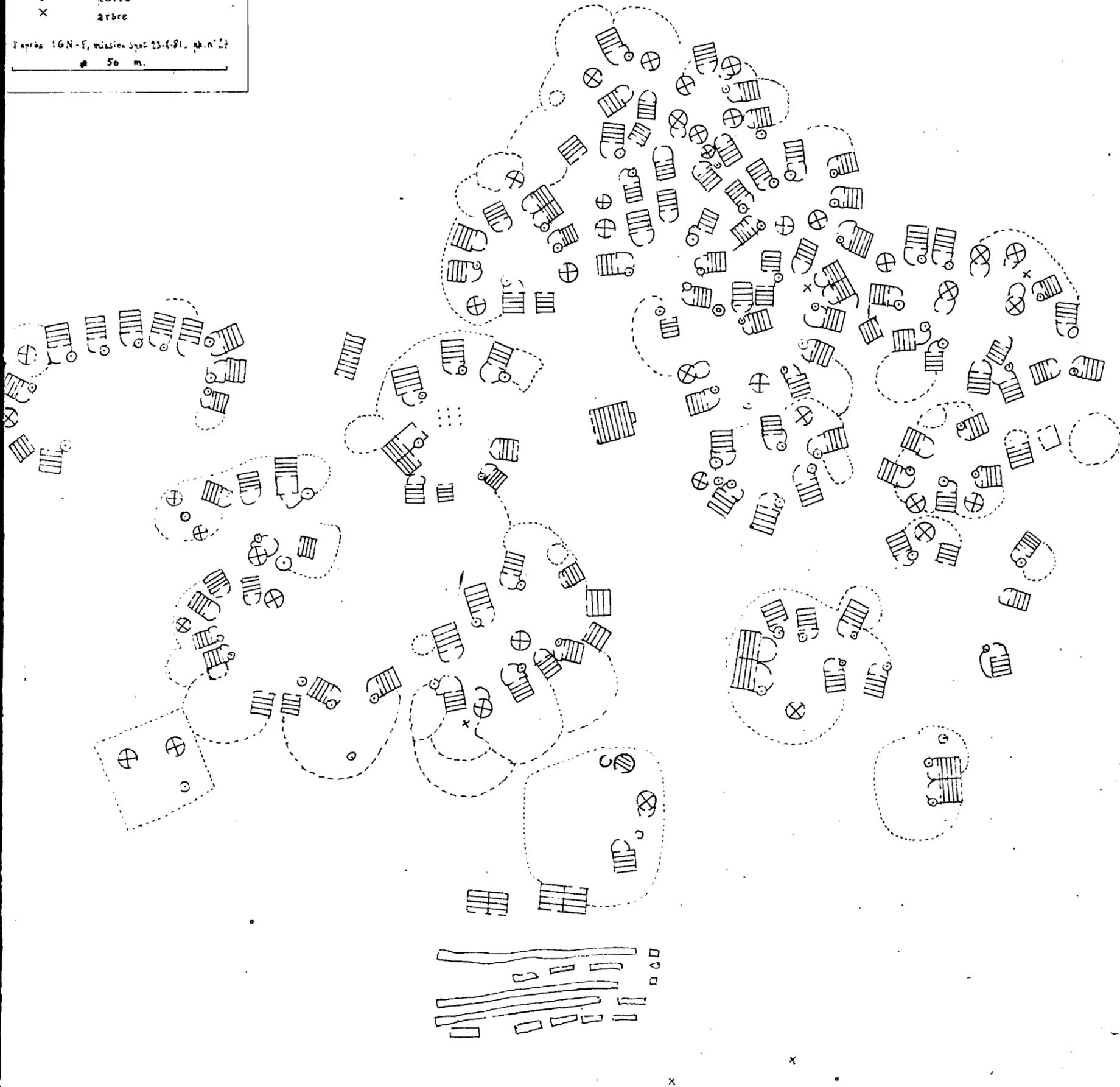
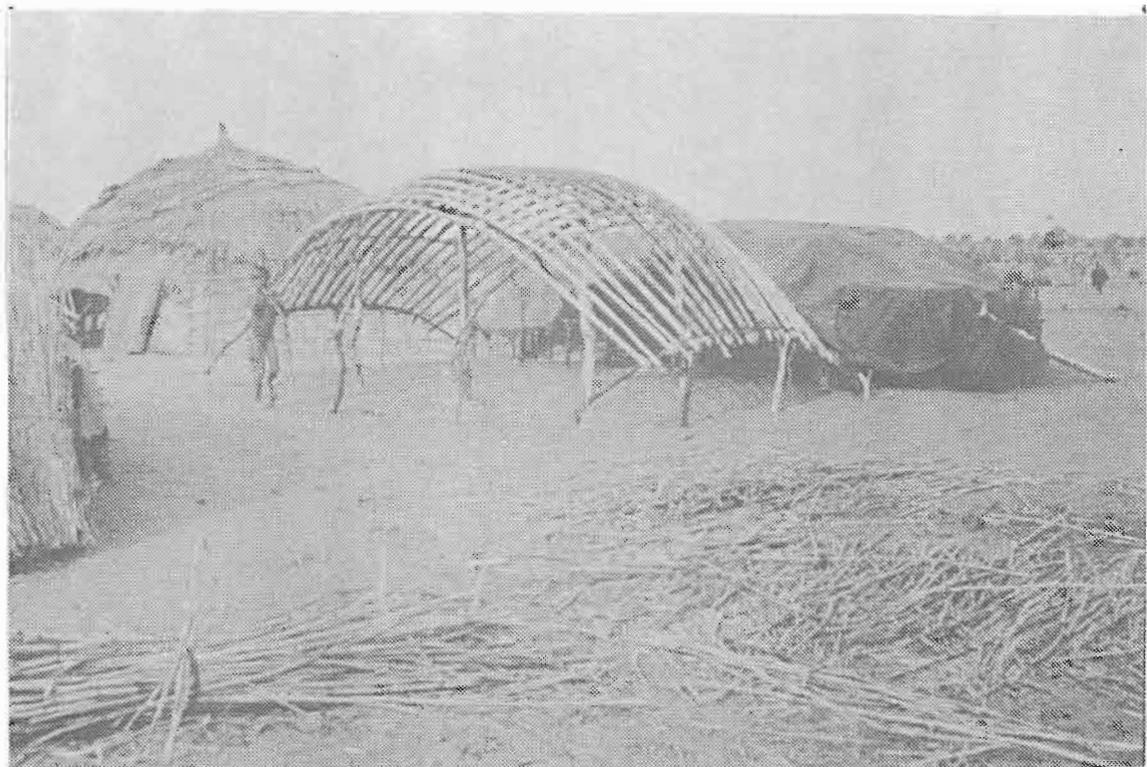


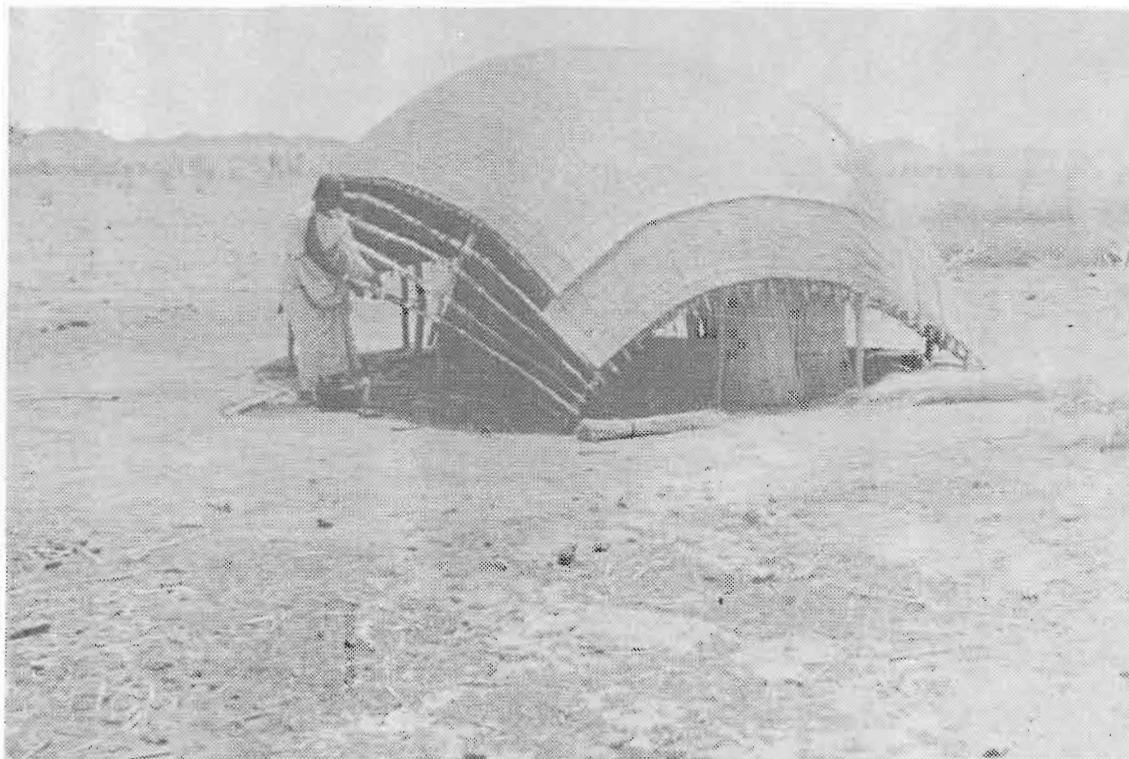
Fig. 22 : Oursi - plan d'ensemble



① A 3 km au Nord de Kolel, 28 novembre, ces deux tentes viennent d'être montées le matin même ; dessus le velum en peaux, autour les nattes ; celle de gauche laisse apercevoir le lit. A l'arrière plan, d'autres tentes.



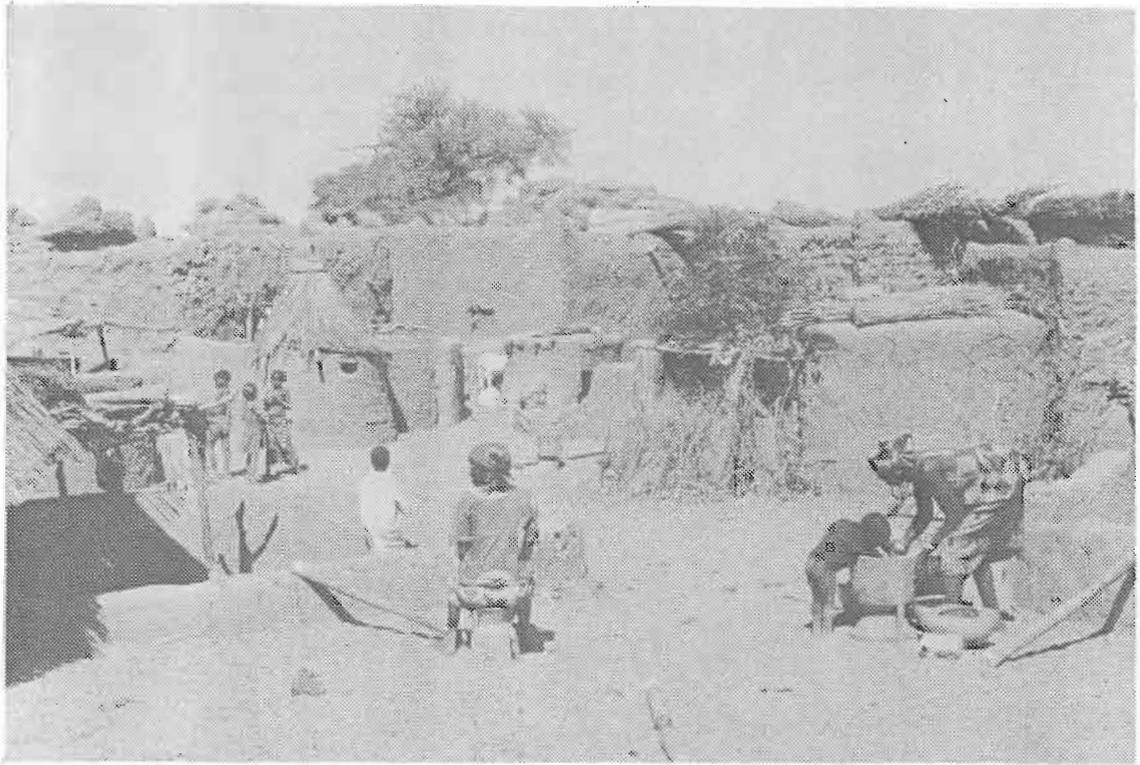
② A Darkoy, juxtaposition d'une tente en peaux, de l'ékarbane qui la remplacera et d'une ékarbane de l'année précédente avec sa coiffe en paille.



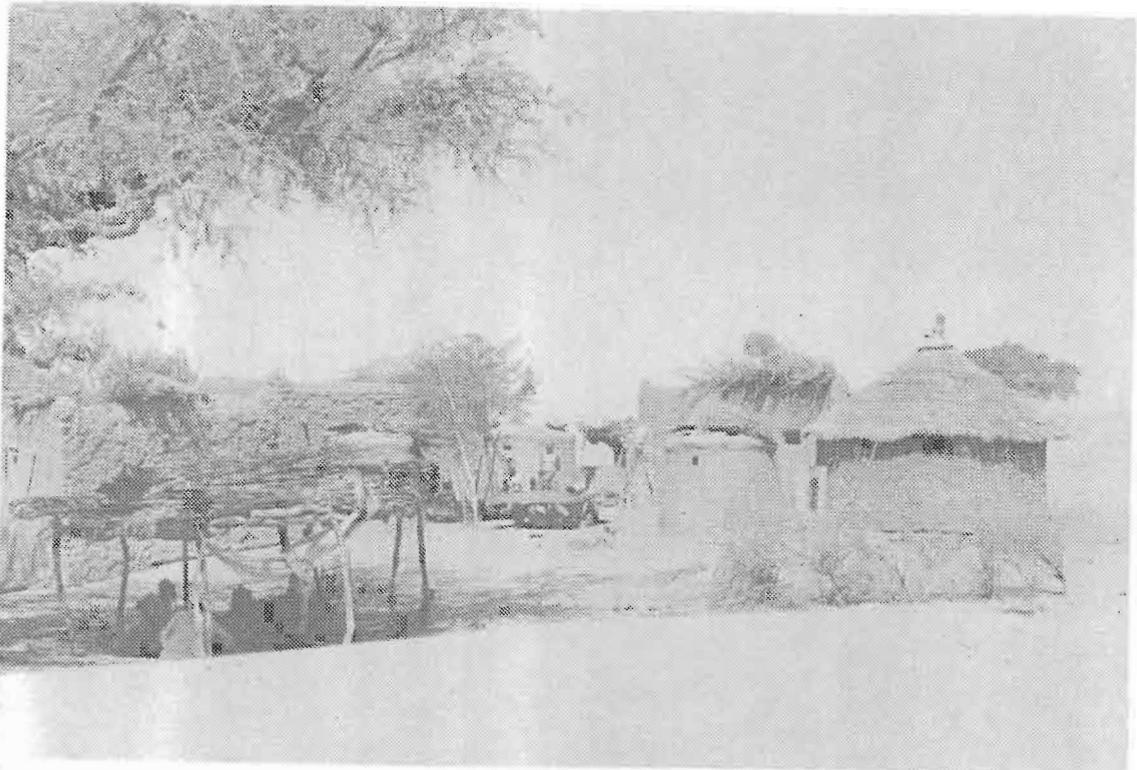
③ Au Nord de Kolel, fin juin, une femme achève son ékarbane par les côtés ; elle met en place des faisceaux de branchage avec des lanières d'écorce d'acacia gardées dans un canari rempli d'eau.



④ Tin Akof. Sous la brousse d'épineux voisine de la mare campement peul de trois huttes comme décrit à la fig. 7 ; au centre un parc en branches d'épineux pour garder le petit bétail pendant la nuit.



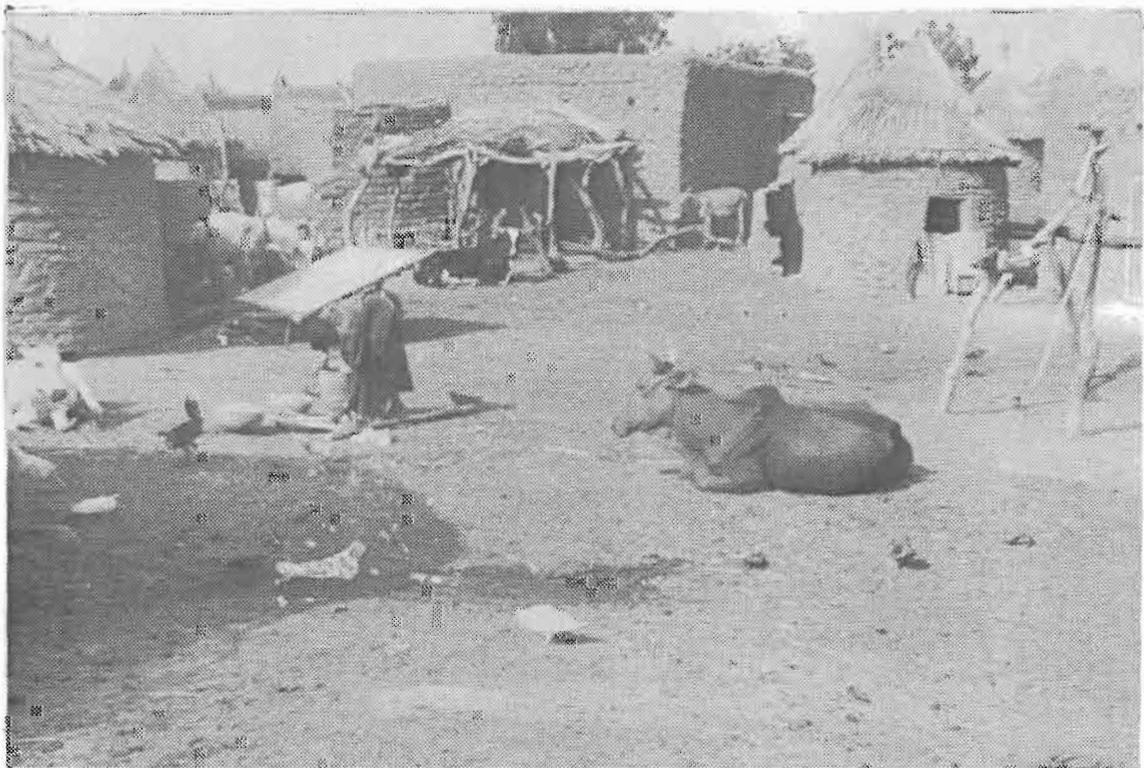
⑤ Oursi, au quartier mallebé, cour de maison entourée de blocs : à gauche, case ronde avec sa courette délimitée par un petit mur ; au fond, cases cubiques précédées de cuisines à toits plats ou en paille.



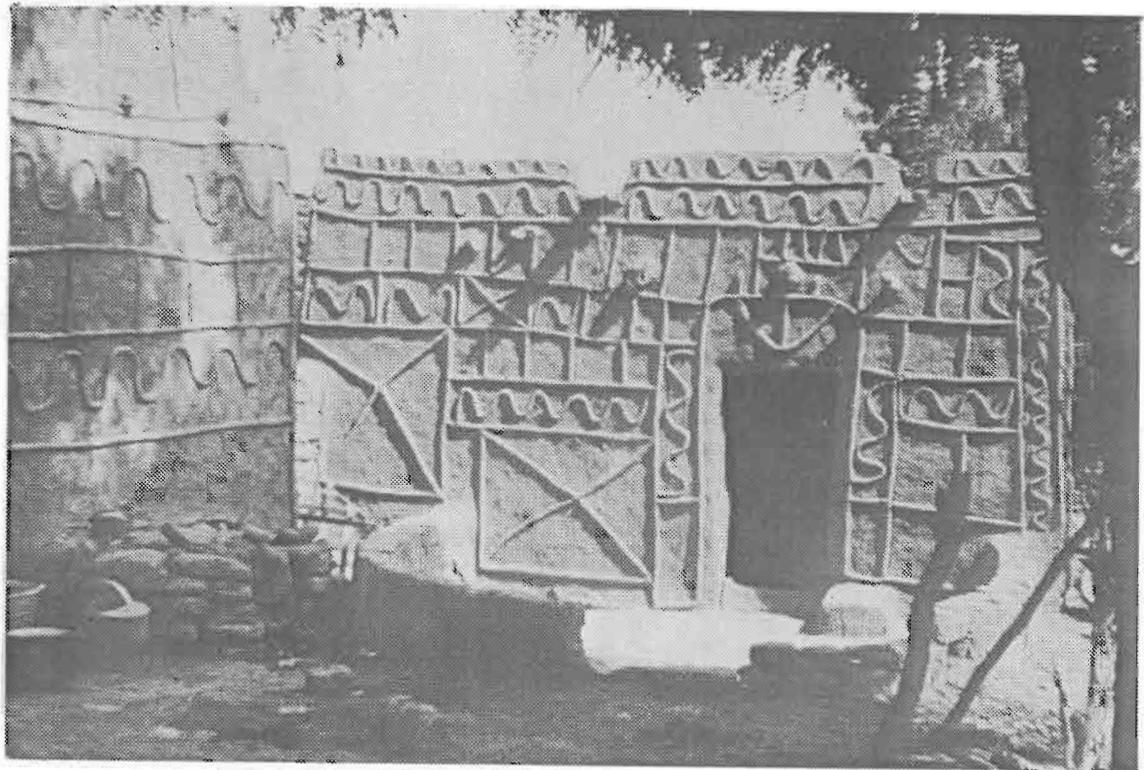
⑥ Oursi. La maison du forgeron ; à droite, sa case ronde et sa cuisine ; à l'arrière, les blocs de sa famille ; au premier plan à gauche, son atelier sous un auvent à l'ombre d'un acacia.



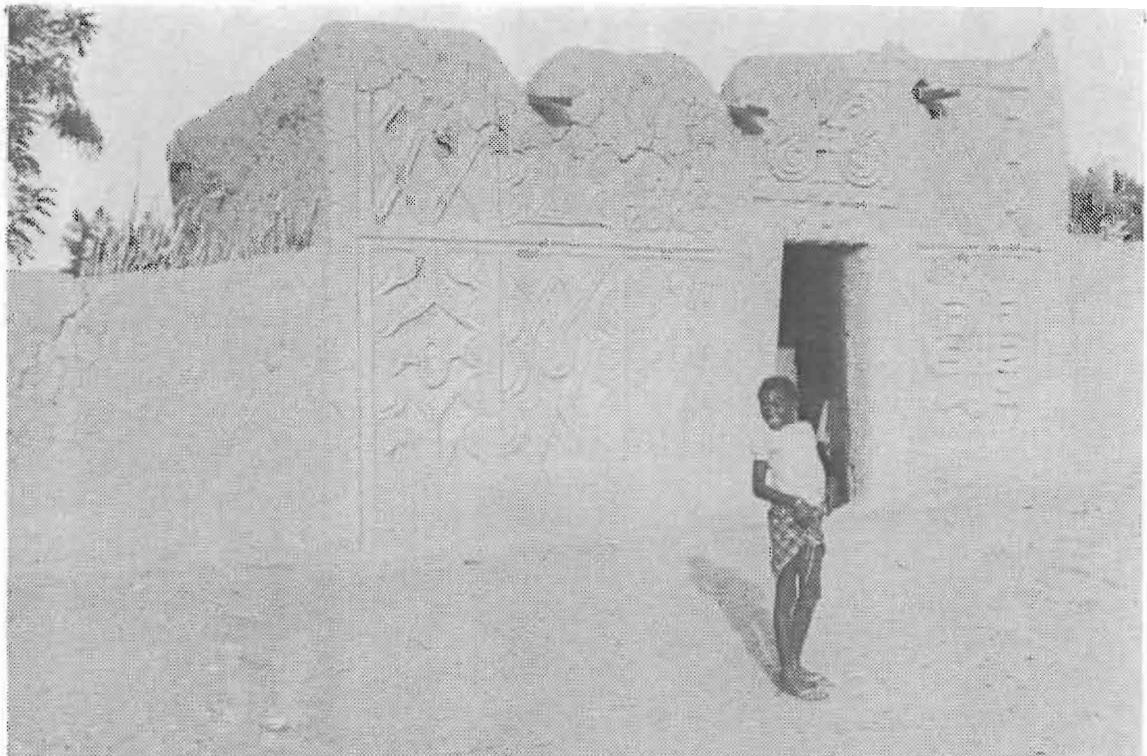
⑦ Kolel. Vue prise d'une terrasse vers le lit du marigott où des briques sont en préparation. Mélange de cases cubiques et de cases rondes, les plus grandes, habitations et les petites, magasins ou greniers.



⑧ Kolel. Terrain vague entre maisons, et non cour intérieure ; pas de lignes directrices dans la disposition des cases, hangars plus ou moins informes, gros bétail en liberté - impression générale de confusion.



⑨ Koïrézéna. Façade de case bien dégagée, la courette n'étant délimitée que par un mur très bas ; motifs simples en damiers avec des volutes. Ces dessins rompent la monotonie d'une façade autrement très plate.



⑩ Markoy. La Maison dite du Sourd (cf. fig. 18). Son vestibule est décoré de dessins variés et d'inscriptions : lieu, Kaya - Sokoto ; date, 1964 ; une profession de foi, R.D.A. 100/100.